Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle

Le CRADI : une année de mobilisation et de préparation à des changements en profondeur

Rapport d'activités 2013-2014

5095, 9e Avenue, bureau 100, Montréal (Québec) H1Y 2J3
Téléphone (514) 255-8111, télécopieur (514) 255-3444, courriel cradi@cradi.com, site web www.cradi.com

MOT DE LA PRÉSIDENTE 6
MOT DE LA COORDONNATRICE 7
LA MISSION DU CRADI 9
LES MEMBRES 10
LES PARTENAIRES 11
LA VIE DÉMOCRATIQUE DU CRADI – L'ORGANISATION DU TRAVAIL 12
1. DÉFENSE DES DROITS : ACCÈS À DES SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DE QUALITÉ EN QUANTITÉ SUFFISANTE 17
2. DÉFENSE DES DROITS : L'INTÉGRATION ET LA PARTICIPATION SOCIALES DES PERSONNES AYANT UNE DI OU UN TED 33
3. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION 55
4. ACTIVITÉS VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE 59
5. RÉSEAUTAGE, CONCERTATION ET PARTENARIAT 69
6. GESTION DE L'ORGANISME 75
CONCLUSION 81
ANNEXES 85

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Lorsque je me suis engagée, il y a quelques années au conseil d'administration du CRADI, c'était en premier lieu parce que je crois à la mission de défense des droits du CRADI. Les personnes ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou des multidéficiences ont grandement besoin de services, notamment pour participer chacune à leur façon à la vie en société, parfois il s'agit même de services qui touchent les besoins primaires, et qui ne sont pas là. Les familles ont aussi grandement besoin de soutien.

Une fois encore, et c'est ce qui caractérise l'année, les membres du CRADI ont répondu « présents ». Vous avez été très actifs dans tous les dossiers de défense des droits. Une fois de plus, vous avez démontré qu'on peut se mettre ensemble et tenir une parole forte qui finit par être entendue.

Cela ressort clairement des actions en santé, services sociaux qui se sont déroulées tout au long de l'année. On ne peut passer sous silence, non plus, les avancées avec la Ville de Montréal et la STM, et les efforts de collaboration dans les tables de concertation. Chaque jour nos partenaires sont un peu plus sensibilisés, un peu plus coopérants à lever des obstacles.

Chaque association est un plus pour la communauté montréalaise et tous ensemble nous formons un réseau d'entraide et de services solide, mais aussi une voix forte pour faire entendre les droits des personnes et des familles. Dans les années qui viennent, le milieu communautaire sera fortement sollicité. Face à cet appel, il lui faudra savoir clairement dans quelle direction il lui faut aller, quelle part devront jouer les services publics, quelle contribution peut être celle des organismes communautaires ; comment peut-on s'assurer que les droits des personnes les plus vulnérables de la société sont respectés.

Le conseil d'administration a posé cette année les jalons de la réflexion stratégique qui nous attend pour l'année à venir.

Merci aux associations, aux membres du conseil d'administration et à l'équipe des employés pour votre contribution et votre engagement.

Un vent de changement traverse le CRADI depuis plusieurs années maintenant.

Diverses réflexions notamment quant et au rôle de défense des droits du CRADI à sa pertinence ont été amorcées dès 2011-2012. Ces travaux avaient été commencés de façon artisanale dans le but de déboucher sur une réflexion plus en profondeur.

Mais l'année 2012-2013 fut très rude. D'une part l'équipe de travail subissait des assauts majeurs avec une mise à la retraite, une embauche et un congé de longue maladie et finalement une suppression de poste. Il était hors de question d'amorcer une réflexion de fonds dans ce contexte. D'autre part, les effets des modifications de 2005 à la loi sur la santé et les services sociaux ont commencé à se faire sentir. Ceci a donné lieu à l'amorce d'un mouvement de mobilisation majeur au sein du CRADI dans laquelle une majorité de groupes membres étaient associés, mais il restait peu de temps disponible pour autre chose.

Cette mise en attente de travaux de réflexion majeurs s'est fait sentir et des groupes en ont manifesté clairement le besoin à l'AGA de 2013, suivie d'une assemblée spéciale en septembre. Il avait été convenu que cette année 2013-2014 mettrait la table pour une planification qui commencerait en juin 2014 pour concorder avec l'arrivée de la nouvelle coordination destinée à prendre ma place. Ces travaux préparatoires pouvaient éventuellement entraîner une diminution de l'investissement donné aux dossiers de défense des droits.

Au terme de cette année, beaucoup de travaux préparatoires ont donc été faits pour amorcer les virages que le CRADI doit faire. En plus de mettre en place la réflexion stratégique, nous avons doté le CRADI d'une politique salariale, faire un premier examen de la structure financière du CRADI, préparé la relève, etc. L'année a aussi été intense en défense des droits avec une mobilisation soutenue de la majorité des membres en santé services sociaux et de nombreux travaux avec la Ville de Montréal. Bref, nous n'avons pas chômé, et nous croyons que les membres sont prêts pour une remise en question en profondeur, avec des solutions à l'horizon.

Je remercie tous les membres qui ont participé et qui ont nettement à cœur le CRADI, son organisation et sa mission. Avoir une participation active des membres est très gratifiant pour le regroupement, et efficace pour les effets que cela produit. L'équipe du CRADI est petite, mais une fois démultipliée par tous ses membres, c'est autant d'agents actifs répandus dans la communauté.

Je remercie aussi le conseil d'administration pour sa détermination à améliorer les conditions de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, de leurs familles, je le remercie pour l'attention qu'il a pour tous les groupes communautaires qui travaillent d'arrache-pied. Je voudrais souligner l'ouverture des administrateurs à la réflexion de fond qui s'amorce et sa contribution à une solide gestion.

Finalement, je fais un clin d'œil à mon équipe qui a subi beaucoup de transformations au cours des dernières années, qui a mis les bouchées doubles pour s'ajuster et piloter toutes les activités au quotidien.

Ce rapport d'activités est le dernier que j'écrirai avant mon départ et j'aimerais remercier au travers de ces quelques mots tous les artisans qui ont bâti le CRADI au cours de ces 25 ans et qui ont été mes compagnons de chaque jour, que vous soyez parents, usagers, collègues de travail, membres du CRADI et partenaires. Merci encore du fond du coeur.

Incorporé en 1989, le CRADI a pour mission de **défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes ayant une DI ou un TED, et de leur famille**. Il regroupe les organismes communautaires de la région de Montréal, dont les membres sont en majorité des personnes ayant une DI ou un TED ou leurs parents et amis. Ces organismes œuvrent dans le domaine de la DI ou des TED. Le CRADI a pour rôle de favoriser la concertation entre les organismes et avec d'autres partenaires autour d'intérêts communs en développant les liens de communication, d'échange, d'information et de collaboration.

Les activités du CRADI se développent donc autour de :

- La défense des droits des enfants et des adultes ayant une DI ou un TED et de ceux de leurs familles (voir chapitres 1 et 2).
- Les communications et la promotion, notamment avec les partenaires extérieurs et les médias (voir chapitre 3).
- La concertation, le soutien des membres et le développement de la vie associative (voir chapitres 4 et 5).
- La gestion d'une organisation, sa gouvernance, et son financement. Cette année s'y sont ajoutées les activités destinées à planifier la réflexion stratégique à venir, ainsi que la relève de la coordination (chapitre 6).

Le CRADI compte à ce jour 31 organismes membres.

La majorité des organismes développent leurs activités sur l'ensemble du territoire montréalais. Ils établissent des communications avec un grand nombre de partenaires. Quelques-uns travaillent sur un territoire plus restreint (sous-régional), mais toujours sur plus d'un territoire de CSSS ou plus d'un arrondissement. Vingt-cinq (25) d'entre eux reçoivent un financement à la mission globale du PSOC, onze (11) organismes reçoivent un financement de Centraide.

Ensemble, les organismes du CRADI couvrent un éventail d'activités diverses, allant de l'enfance au grand âge, soutenant les familles ainsi que les personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) et un trouble envahissant du développement (TED); certains, plus que d'autres sont engagés dans l'intégration sociale, voire dans l'accessibilité universelle. Ensemble, ils touchent à toute une série de problématiques variées qui concernent les personnes et les familles. Ensemble, ils détiennent une solide expertise dans des champs diversifiés. En principe, ils sont complémentaires des services des divers réseaux publics, hormis le loisir, où ils occupent une place encore prépondérante.

Certains proposent des projets ou modèles créatifs, générant des changements dans la société, mission qui est normalement celle des organismes communautaires. D'autres proposent des activités plus classiques, mais très nécessaires parce qu'il existe encore bien du chemin à faire pour que l'intégration sociale soit une réalité à tous les niveaux de la société. En attendant, les organismes sont là.

La première vocation des organismes communautaires est d'être des organismes d'aide et d'entraide. Certains sont plus que cela, constituant pour certaines personnes de véritables milieux de vie. Les organismes sont des réseaux de soutien des familles et des personnes, ou les deux à la fois.

Sur les 31 organismes :

- 6 sont essentiellement centrés sur les familles
- 12 sont essentiellement centrés sur les personnes
- 13 sont centrés sur les deux à la fois

De nouvelles associations, incorporées au cours des dernières années, ont demandé à devenir membres du CRADI; le nombre de membres est donc potentiellement en extension.

Comme regroupement régional, comme lieu de concertation et parce qu'il est un organisme de défense des droits, le CRADI travaille avec une multitude de partenaires :

- D'autres organismes communautaires en déficience intellectuelle ou déficience physique
- D'autres regroupements régionaux (ROPMM, RACOR, RAPSIM, RAFSS, COMACO, ROCFM, TOMS, AlterGo, RIOCM, Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
- D'autres organismes communautaires (RAANM, organismes d'aînés, de bénévoles, etc.)
- Les instances locales et régionales reliées à chacun des ministères, notamment l'Agence de la santé et des services sociaux
- La municipalité de Montréal (ses services centraux et ses arrondissements, ses élus)
- Les députés montréalais
- La Conférence régionale des élus
- Les centres de recherche et universités de la région
- Les établissements de la santé et des services sociaux, notamment les CRDITED et les CSSS

Par ailleurs, le CRADI est en communication avec diverses **instances nationales** soit directement pour des dossiers régionaux, soit à titre de membre d'organisations provinciales (AQRIPH, PHAS) comme porteur ou associé à des dossiers :

- Des regroupements provinciaux d'organismes communautaires (AQIS, COPHAN, AGIDD et CTROC)
- Tous les ministères concernés par l'intégration des personnes handicapées
- Des organismes gouvernementaux avec mandats particuliers (OPHQ, Protecteur du citoyen, CDPDJ, Curateur public, etc.)
- Des associations professionnelles, des ordres professionnels, des coalitions provinciales de défense des droits (PHAS)
- des syndicats
- Des députés provinciaux

Enfin, le CRADI est en relation avec trois bailleurs de fonds principaux, soit pour lui-même, soit comme regroupement représentant ses membres :

- Le SACAIS
- L'Agence SSS comme gestionnaire du PSOC
- Centraide

Compte tenu de la nature même de la mission du CRADI, de son rôle de défense des droits et de concertation, le travail est effectué d'une part à l'interne du CRADI, d'autre part à l'extérieur de celui-ci, en concertation, et en représentation avec des partenaires, et toujours suivant les orientations des membres. À cet égard, les comités de travail internes, le conseil d'administration et les assemblées des membres sont les instances par lesquelles le CRADI décide de ses positions et de ses actions.

L'assemblée des membres

- Elle s'est réunie en assemblée générale le 19 juin 2013. Trente-six personnes (23 membres) étaient présentes. Selon les règlements, l'assemblée a approuvé les rapports d'activités et financier, a pris connaissance des prévisions budgétaires. Des discussions ont eu lieu sur le plan d'action et sur la nécessité d'entrer dans une réflexion stratégique à plus ou moins court terme.
- La décision sur le plan d'action a été prise lors d'une assemblée générale spéciale le 18 septembre 2014. À nouveau, 32 personnes y étaient présentes (pour 22 organismes). Les plans de l'année à venir ont été tracés avec plus de précision.
- Les membres se sont aussi retrouvés en assemblée le 16 janvier 2014 pour proposer une position sur les services socioprofessionnels, un dossier qui était en discussion au ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est aussi un dossier névralgique pour les membres du CRADI. Dix-neuf personnes étaient présentes. La position a, par la suite, été adoptée par le conseil d'administration et constitue maintenant l'orientation du CRADI en regard de cette problématique.

Le conseil d'administration

- Composé de cinq membres : Djamila Benabdelkader, présidente, Céline Mercier, vice-présidente, Yvon Desgroseilliers, secrétaire-trésorier, Karine Boivin et Marlène Mongeau-Degagné, administratrices.
- Deux nouvelles administratrices sont venues remplacer les administrateurs sortants. Issues toutes les deux des permanences des associations, elles traduisent le désir de l'assemblée de voir mieux représentées les réalités des organismes comme tels. Le conseil d'administration est donc un mixte des intérêts des familles et des organismes. Le conseil d'administration s'est réuni huit fois au cours de l'année pour traiter des affaires de la corporation et décider des positions du CRADI.

Les comités de travail du CRADI

- Les comités de travail sont une structure très habituelle de fonctionnement pour le CRADI. Leur mandat est de documenter des problématiques, les débattre, préparer des dossiers aux fins de positions ou de représentations, d'organiser la mobilisation et le déroulement concret d'activités. De façon exceptionnelle, seulement un comité s'est réuni cette année, le comité stratégique en santé, services sociaux. Ce petit nombre de comités de travail est très majoritairement dû au fait que, cette année, nous avons travaillé en assemblée élargie de mobilisation, et essentiellement sur le dossier santé, services sociaux.

Les tables de concertation

- Le CRADI participe de façon régulière à des instances de concertation, la plupart rassemblant des partenaires de plusieurs réseaux. Les tables ont toutes des plans d'action, éventuellement des sous-comités; elles dépassent donc le simple lieu d'information, pour être des lieux de promotion ou de représentation ou même pour construire des projets. Il en sera question dans le chapitre 4 sur la défense des droits. On se rappellera qu'au cours de l'année précédente, et en raison de la diminution des ressources humaines, le CRADI avait dû se désengager de plusieurs tables.
- Le Mouvement PHAS est un lieu de concertation particulier puisqu'il s'agit d'une coalition et d'une forme de réseautage de personnes handicapées, de familles, d'organismes communautaires et d'autres partenaires, unis dans le but unique de faire progresser l'accès aux services de santé et sociaux des personnes handicapées et de leur famille.

Les comités de travail initiés par les partenaires

- Le CRADI participe à divers comités de travail, initiés par des instances de partenaires et il y représente les besoins des personnes ayant une DI ou un TED (transport déficience intellectuelle, entente MELS/MSSS, démarche MADA, divers comités reliés au transport, table programme services DI-TEL de liaison Agence SSS, CSSS et organismes communautaires piloté par l'Agence, où se discutent les relations entre le milieu communautaire et le réseau de la santé, y compris les questions de financement des organismes. La représentation du milieu communautaire repose sur les regroupements sectoriels des organismes communautaires. Le CRADI y représente le secteur de la DI et des TED.

Les projets

- Cette modalité de travail est reliée à un mode de financement ad hoc et aussi parce que le CRADI souhaite faire la démonstration du respect des droits à travers la réalisation d'activités. Ceci se fait préférablement avec des partenaires de réseaux prêts à expérimenter l'inclusion sociale. Il en est ainsi des nombreux projets travaillés avec succès avec la Ville de Montréal. Pour ces projets, il peut arriver au CRADI de traiter avec des consultants ou contractuels. Cette année a été la dernière année du projet Liens, un projet d'empowerment, financé par Centraide et géré par un trio de regroupements (AlterGo, ROPMM et CRADI).

Il s'agit d'un champ majeur d'intervention du CRADI. D'abord ce travail de défense des droits s'inscrit en réponse à un besoin essentiel des familles et des personnes et constitue un préalable à la participation sociale. Ensuite, les modifications législatives à la loi sur la santé et les services sociaux en 2005 ont apporté un chamboulement majeur dans les services en déficience intellectuelle, ce qui alimente beaucoup d'insatisfactions et d'inquiétudes tant pour les familles, que pour les personnes ayant une déficience.

Par ailleurs, suite au travail de réflexion sur la défense des droits de 2011-2012, les membres du CRADI s'étaient déjà engagés dans une mobilisation en 2012-2013. Cette année a donc été la suite des engagements de 2012-2013.

Dans certains cas, les activités visent l'accès aux services, et ce, dans le cadre particulier de la réorganisation du réseau (Mouvement PHAS, réorganisation régionale des services, activités socioprofessionnelles); dans d'autres cas, les activités touchent davantage la qualité des services (ressources résidentielles et vieillissement).

1.1. Le Mouvement PHAS : sous le signe de la mobilisation

Le CRADI est un des initiateurs de cette coalition provinciale qui existe depuis 2005 avec pour objectif d'accroître l'accès aux services sociaux et de santé des personnes handicapées et de leur famille.

Depuis toujours, le CRADI s'est battu pour plus de services en déficience intellectuelle à Montréal. Conscient de la difficulté d'obtenir des fonds spécifiquement en DI à Montréal, le CRADI n'avait d'autre choix que de s'allier aux autres personnes handicapées et aux autres régions du Québec pour pouvoir recueillir des retombées à Montréal.

Il participe au grand **comité du Mouvement**, aux trois comités : gestion, politique et accès à l'information. Il est partie prenante aux activités de promotion, effectue des représentations politiques, contribue au réseautage et accompagne la coordination dans son travail.

Le grand comité définit les orientations, les objectifs, le plan d'action et détermine les grandes lignes des actions et activités du Mouvement.

Le **comité politique** est le porte-voix du Mouvement. Il est responsable des sorties publiques, des activités auprès des médias, des représentations auprès des décideurs, du suivi de l'actualité et du budget du réseau de la santé et des services sociaux.

Le **comité de gestion** s'assure de la pérennité du budget du Mouvement et de la gestion des ressources humaines.

En étant présent à ces comités, le CRADI influence les activités du Mouvement et participe à certaines d'entre elles. Ainsi, il contribue à doter le Mouvement d'une structure stable qui, à son tour, joue un rôle d'influence. Comme d'autres acteurs sont associés au Mouvement PHAS, le CRADI peut compter sur l'énergie de tous, sans être partie prenante à toutes les activités.

Une des priorités du Mouvement PHAS en cours de l'année dernière a été d'obtenir du financement pour la mobilisation. L'ayant obtenu, nous avons réellement pu augmenter la mobilisation en 2013-2014. Cette priorité a été rendue possible par un budget additionnel consenti par la Fondation Béati. Le Mouvement PHAS s'est doté d'un plan spécifique de mobilisation, dont une des activités importantes a été une **tournée des régions**, et plus spécifiquement pour Montréal une **visite aux membres des regroupements**. Par des activités d'éducation populaire, le Mouvement donne des outils aux personnes, comme aux groupes pour défendre leurs droits et mieux agir dans un réseau en restructuration.

Ainsi le Mouvement PHAS a visité 52 organismes montréalais, dont la moitié sont des membres du CRADI. Certains organismes ont eu une rencontre plus approfondie avec le conseil d'administration ou l'équipe. Cela a amené certains d'entre eux à participer aux instances du Mouvement PHAS. De la même façon une soixantaine d'organismes ont été rencontrés dans d'autres régions du Québec, augmentant d'une part la force de mobilisation du mouvement, et renforçant d'autre part la représentation du Mouvement PHAS à l'échelle du Québec.

Figure 1 Forum du 15 novembre 2013

L'autre projet de mobilisation a été un **forum** qui a eu lieu à l'automne 2013. 185 participants de 11 régions du Québec, ont été présents à cet événement qui se voulait un temps de réflexion pour identifier des moyens d'action à mettre en œuvre. Six grandes pistes se sont dégagées des ateliers de discussion. En ce sens, le forum a atteint ses objectifs : mobiliser les gens, tracer des pistes pour l'avenir, et doter le Québec d'un agent mobilisateur fort en ce qui concerne l'accès aux services sociaux et de santé.

Parmi les autres activités notoires, notons :

- La mise en œuvre du plan de communication, notamment l'introduction d'une page Facebook, la remise à neuf du site web, et les activités médiatiques.
- La mise en œuvre du plan de mobilisation.
- De nombreuses représentations politiques (lesquelles doivent être réactivées après les élections de 2014), ainsi qu'avec différents partenaires (FQCRDITED, AERDPQ, OPHQ, etc.).
- Une campagne sur l'enjeu spécifique de l'assurance autonomie : rédaction d'un avis, rencontres de concertation, préparation de matériel d'éducation populaire sur le sujet, et plan de mobilisation (automne 2013, hiver 2014).
- Mise à jour du document associatif sur le plan d'accès aux services de santé et de services sociaux, et nombreuses préoccupations.
- L'organisation d'une session de formation sur la mobilisation avec le Centre de formation populaire.
- Une contribution à la SQPH.
- L'organisation du spectacle « Accès-cible », spectacle de mobilisation et promotion dans une atmosphère de fête, spectacle dont le développement ne se dément pas. 215 personnes ont participé au Show dont 75 artistes, une grande partie étant des artistes handicapés. Gabrielle Marion-Rivard en a été la porte-parole.

Figure 2 Trois photos du Show Accès-cible

En pièce jointe de ce rapport, vous trouverez le rapport d'activités détaillé du Mouvement PHAS. Les documents ci-haut mentionnés sont également disponibles sur le site internet du Mouvement PHAS.

Le financement du Mouvement PHAS repose entièrement sur les contributions de Centraide et de la fondation Béati (pour cette année seulement). Sans eux, rien de tout cela n'aurait pu se faire.

En plus de participer au grand comité, aux comités politique, de gestion, le CRADI est présent dans la mobilisation, a participé au forum, a assumé certaines représentations politiques, a participé à la session de formation sur la mobilisation, au Show Accès Cible et aux actions concernant l'assurance autonomie.

Résultats

La mobilisation commence à porter fruit dans plusieurs régions du Québec, augmentation du nombre de groupes et de personnes qui comprennent davantage les enjeux au niveau de l'accès, sortent de l'impuissance et se mettent en action. Au niveau politique, la ministre Hivon s'est montrée très réceptive à la cause défendue par PHAS et elle a consacré des fonds dans des régions considérées comme défavorisées, malheureusement pas pour Montréal. Le changement de gouvernement ne nous aura pas permis de voir aboutir des dossiers déjà très avancés.

Finalement, le financement du Mouvement PHAS reste précaire et nous souhaitons toujours un nouveau financement pour pouvoir poursuivre la mobilisation qui répond nettement aux aspirations des personnes et des groupes.

1.2. Réorganisation des services, santé et services sociaux DITED à Montréal : le milieu associatif préoccupé et vigilant

On se rappellera qu'en 2011-2012, les membres avaient commencé à s'organiser pour défendre l'accès aux services lors des journées de réflexion. À l'hiver, ils avaient amorcé une mobilisation et décidé de **visiter tous les conseils d'administration des 12 CSSS montréalais** pour les questionner sur leur offre de service en DI-TED. Cette activité s'est déroulée tout au long du printemps 2012.

Nous avions aussi effectué plusieurs visites à l'Agence en juin 2012 avec un double objectif : lui demander de jouer son rôle de coordination dans le plan montréalais 2009-2012 et dans la réorganisation des services, et lui demander de mettre sur pied un comité des partenaires CRDI/CSSS/Agence/OC pour s'atteler aux failles de la réorganisation.

La troisième action avait été une **assemblée d'information** le 23 octobre 2012 avec deux objectifs : informer les familles et les personnes sur la réorganisation du réseau, sur leurs droits et sur le système de plainte, et mobiliser ces dernières pour qu'elles se défendent individuellement et collectivement.

Forts de cette mobilisation, à l'hiver 2012, les membres ont tenu **deux rencontres**, l'une portant sur le **bilan des actions** passées, l'autre ayant servi à adopter un **plan d'action pour l'année 2013**.

C'est ce plan d'action que nous avons effectué cette année; il comporte treize actions dont certaines se chevauchent sur la fin de 2012-2013 et sur 2013-2014.

- Nous avons fait **plusieurs représentations à l'Agence**, lui demandant de reprendre le leadership de la coordination des services DI-TED à Montréal. Nous n'avons pas lâché prise jusqu'à ce que nous obtenions la mise sur pied de la Table régionale programmes services DI-TED regroupant l'Agence, les CSSS, les CRDITED et le milieu communautaire.
- À la **lettre** que nous avions envoyée **aux CSSS pour prévenir les coupures dans le programme soutien aux familles**, il y a eu peu d'écho de la part de ces derniers (seuls se sont manifestés les CSSS Jeanne-Mance, Ahuntsic Montréal-Nord et de La Montagne). Ces réponses manifestent le désir de gérer le programme selon les balises prévues tout en soulignant l'écart important entre la demande et l'offre. Si l'OPHQ ne nous a envoyé qu'un accusé réception, le cabinet du MSSS nous a informés que le soutien aux familles est l'un des dossiers sur lequel le Ministère mène actuellement des travaux.

- Le printemps fut consacré à des **visites des conseils d'administration des trois centres de réadaptation DI-TED**. Objectif : leur faire part de nos préoccupations sur tous les programmes qu'ils gèrent, sur les coupures de services, sur la façon dont est gérée la transition des services vers la première ligne. Vingt-deux personnes ont contribué à ces visites. Si cela a créé un certain émoi au départ, les CRDITED ont répondu à nos questions, mais surtout ont accepté que nous allions plus loin dans notre questionnement avec leurs équipes opérationnelles. Nous avons eu une autre rencontre avec le CROM, deux avec Miriam et deux avec le CRDITED de Montréal. Si cela ne résout pas le problème de financement des CRDITED, ni les listes d'attente, cela montre l'ampleur des questions à régler pour effectuer la transition première, deuxième ligne, mais également la complexité des futurs services en DITED. Il est clair que les compressions budgétaires affectent directement les services disponibles. Rien ne démontre qu'il est efficace de faire coexister des services sur deux lignes de services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Le transfert de services en première ligne est moins cher, tout simplement parce qu'au cours de cette opération, la personne perd les services qui lui étaient nécessaires. Bien que ces transferts se mettent en route, les CRDITED ont très généralement gardé leur clientèle, parfois avec une diminution d'intensité ou son redéploiement ailleurs; par contre, ce sont les nouveaux potentiels usagers qui ont du mal à trouver des services.
- L'automne 2013 et l'hiver 2014 furent consacrés aux **visites des équipes DITED des 12 CSSS** avec objectif de les sensibiliser à nos préoccupations et comprendre leur organisation de services. Nous avons visité 9 des 12 CSSS, 25 représentants des membres y ont participé). La synthèse des informations est en cours. Si globalement, les CSSS se sentent maintenant responsables de la première ligne en DITED, il est clair qu'ils n'ont ni les moyens ni les ressources humaines ni généralement la formation pour le faire. La plupart ont maintenant une organisation de services en DITED, plus ou moins aguerrie, avec une charge d'usagers largement au-dessus du possible; d'où le sentiment généralisé des membres que c'est totalement insuffisant à tous niveaux, et ce, même si certains intervenants font un travail remarquable.

- La **table régionale programmes services DITED** s'est rencontrée 3 fois. Trois représentants du communautaire y siègent dont le CRADI. Trois priorités sont au plan de travail : l'accès aux services, le soutien aux familles, la continuité des services. Il est trop tôt pour en tirer des conclusions, mais il est clair que cette concertation est indispensable et tous les partenaires cherchent une efficacité rapide pour des problèmes intenses!
- Du côté de nos membres, il y a eu deux **rencontres sur la subvention de soutien aux familles**, coordonnées par l'AMDI, visant à outiller les parents (programme de subvention, référence à diverses ressources dont le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, etc.), et à les mobiliser. Tous ont mis espoir dans les travaux du MSSS; malheureusement ce dossier n'est pas arrivé à terme avant les élections.
- Suite à la rencontre d'octobre 2012, écouter les parents sur leurs **difficultés avec des ressources résidentielles** était une priorité. Organisée avec l'APDITED, une rencontre a permis aux parents de s'exprimer sur leurs difficultés, mais elle a aussi attiré des parents en quête d'information pour l'avenir de leur fils ou fille. La demande était si importante que nous avons organisé un cycle de 3 rencontres portant sur la connaissance des différentes ressources, le cheminement pour arriver à un choix en habitation, l'accompagnement par d'autres parents passés par ce cheminement. À l'appui de ces activités, il y a eu la projection de capsules vidéo de l'AMDI, des kiosques, etc. Pour mener à bien ces activités non prévues au plan, un comité de 5 organismes a coordonné le travail (SOS, l'AMDI, l'APDITED, Rêvanous, et le CRADI). Les trois rencontres ont connu beaucoup d'affluence (plus de 40 participants à chaque rencontre). 12 organismes ont contribué dans les kiosques ressources et le CRDITED de Montréal a été mis à contribution. Finalement, nous avons fait appel à une dizaine de parents bénévoles pour l'accompagnement de leurs pairs.

Un **comité stratégique santé, services sociaux** coordonne l'ensemble de ces activités. Composé de 12 personnes, il s'est rencontré 5 fois au cours de l'année, avec une belle répartition des tâches et un grand dynamisme.

- Le comité a repoussé à octobre 2014 l'organisation d'un grand rassemblement de personnes et de parents, voulant donner du temps pour laisser les premières actions faire effet, et pour mieux capter les besoins des usagers et familles tels qu'ils évoluent actuellement.
- Pour mener toutes ces actions, le comité stratégie a organisé **trois rencontres d'éducation populaire**, appropriation d'outils et préparation des actions pour l'ensemble des membres du CRADI, soit avril 2013, septembre 2013 et octobre 2014.
- Le CRADI a aussi pour tâche de préparer tous les documents et de faire la synthèse de tous les résultats.

Résultats

Le plan d'action a été dense, mais les organismes sont vraiment mobilisés et actifs. Ce sont une vingtaine d'organismes (25 personnes) qui participent régulièrement aux rencontres préparatoires. Vingt-deux personnes se seront rendues aux conseils d'administration des CRDI et 25 aux CSSS pour contribuer aux représentations. En outre, un comité stratégie de 12 personnes se rencontre régulièrement pour préparer la stratégie. Il y a donc une excellente mobilisation des membres sur ce plan d'action. Les rencontres sur les ressources résidentielles et en habitation non prévues au départ montrent qu'il y a un réel besoin.

Sur le plan de l'efficacité, nous croyons avoir suscité une forme de réaction de tous les établissements du réseau concernés, incluant l'Agence. Il y a de la volonté de la part des établissements pour traiter des problèmes. Nous savons aussi que le MSSS se penche plus particulièrement sur deux dossiers chauds : le devenir des services socioprofessionnels des CRDI et le soutien aux familles. Il faudra voir ce que réservera le nouveau gouvernement. L'action nous permet aussi de constater à quel point les familles ont besoin d'information et de soutien.

1.3. Des liens de partenariat qui s'installent avec le CRDITED de Montréal

En 2012, le CRADI a voulu profiter de la fusion des 3 CRDITED pour amorcer un type de partenariat plus intéressant avec cet acteur du réseau; la situation y était propice en raison de la philosophie de la nouvelle direction du Centre, et avec la disparition de la compétition inter centre.

L'équipe de direction du CRDITED de Montréal et la permanence du CRADI se sont rencontrées à intervalles réguliers pour s'informer et discuter de dossiers à potentiel de difficultés pour les usagers.

Avec la mise en œuvre du plan d'action en santé, services sociaux dont nous venons de parler, la représentation au conseil d'administration puis les deux rencontres qui ont suivi ont servi à tisser les relations de partenariat. Deux rencontres annuelles sont la proposition qui a été retenue pour l'avenir.

Les travaux que nous avons faits au cours de l'année ont installé une relation plus suivie avec deux des 3 CRDITED, Miriam et le CRDITED de Montréal : échange d'information, références, actions conjointes dans les tables (voir plus loin dans ce rapport).

Dans un autre ordre d'idée, le CRDITED de Montréal a demandé au CRADI de référer quelqu'un du communautaire pour participer à son comité sur l'éthique. Djamila Benabelkader s'est portée volontaire pour cette tâche.

1.4. Livre blanc sur l'assurance autonomie : le milieu communautaire défend la gratuité

Mettre en place l'assurance autonomie avec en perspective l'adoption d'un projet de loi fut un projet majeur du gouvernement précédent. Pour le CRADI, cela a signifié :

- Participer à des rencontres d'information et d'échanges avec d'autres partenaires (ROPMM, RIOCM, Coalition Solidarité santé, AQRIPH).
- Rédiger d'un avis sur le projet d'assurance autonomie, qui a nécessité l'accord des membres.
- Participer à la représentation faite par l'AQRIPH en commission parlementaire
- Effectuer le suivi des actions, notamment en collaborant au plan d'action de Mouvement PHAS.

L'avis est disponible au CRADI.

Résultats

Le dossier a demandé beaucoup de travail, car les informations en rapport avec les préoccupations en déficience intellectuelle n'étaient pas vraiment disponibles, et les personnes que nous représentons très minoritaires par rapport aux principales concernées. L'avis du CRADI est vraiment un des seuls du milieu associatif à avoir cerné les enjeux autour de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.

Le projet est arrêté depuis l'arrivée du nouveau gouvernement. Ce n'est probablement qu'une trêve avant qu'il ne réapparaisse sous une forme que l'on ignore encore. La gratuité des services pour les personnes handicapées était un enjeu majeur et nous étions sur le point de la perdre. La structure de services proposée était un autre irritant important pour la déficience intellectuelle. C'est à suivre.

1.5. Les services socioprofessionnels : le milieu associatif se positionne face à un avenir incertain

En raison des menaces évidentes de disparition de ce programme de l'offre de services des CRDITED, nous avons exercé une grande vigilance dans ce dossier. Les transformations survenues dans d'autres régions du Québec s'amorcent maintenant à Montréal. Même si les CRDITED n'ont pas fondamentalement changé leur offre de services, les personnes ayant une déficience intellectuelle légère se font orienter vers le CSSS pour leur soutien en emploi ou leur recherche de travail, plusieurs ont vu leur nombre de jours de fréquentation diminuer, certaines ont été orientées vers des activités de loisir dans les organismes communautaires et les personnes qui sortent de l'école n'ont que difficilement accès aux services.

- Au lieu de nous concentrer uniquement sur la situation à Montréal, nous avons en premier lieu concentré nos énergies sur l'évolution du dossier au niveau provincial puisque c'est de là que sortiront les prochaines orientations.

  La permanence du CRADI a donc contribué **aux travaux du comité de l'AQRIPH** : analyse de la situation, portrait des régions, mise en forme de grandes orientations, consultation des regroupements et adoption d'une position. Celle-ci est consignée dans une première plate-forme qui a été largement diffusée, a créé un certain émoi dans le réseau des CRDI.

  À la suite, le MSSS a amorcé des travaux qui ont été menés assez rondement, avec un objectif d'aboutir au printemps 2014. Ces travaux comportaient une concertation avec le milieu associatif, dont l'AQRIPH fait partie. Le CRADI a donc été sollicité par l'AQRIPH pour alimenter les positions et actions de son comité.

- En janvier 2014, le CRADI a organisé une rencontre pour ses membres **pour se positionner sur l'avis préliminaire que l'AQRIPH** comptait déposer au ministère de la Santé et des Services sociaux. 14 membres étaient présents. Plusieurs avaient aussi commenté par écrit. La rencontre a servi à expliquer le contexte, les enjeux, à analyser le projet d'avis et à se positionner comme CRADI. De là est sorti un avis pour l'AQRIPH et une position spécifique du CRADI, qui a aussi été communiquée à l'AQIS et à la COPHAN.

Considérant les grandes disparités régionales, l'AQRIPH a préféré ne pas transmettre de position au MSSS, désirant avoir une majorité franche. La position du CRADI reste notre **position régionale sur le sujet** et c'est celle que nous utilisons avec nos partenaires régionaux, en attendant les orientations ministérielles.

Au MSSS, le rapport était prêt à la mi-mars. Le déclenchement des élections reporte à plus tard les engagements du MSSS à cet égard

- En mai 2013, l'Agence de la santé et des services sociaux demandait au CRADI la collaboration de ses membres pour faire le **portrait des activités des organismes en ce qui a trait aux services d'intégration sociale ou en emploi**. Le CRADI a sollicité ses membres et suggéré des aménagements du questionnaire pour faciliter la collecte des données. La plupart des organismes y compris ceux qui ne sont pas financés par l'Agence ont donné les informations recherchées.

  Ces données ont été transmises au Ministère dans le cadre de ses travaux sur le dossier. Malgré notre demande, l'Agence ne nous a pas encore transmis le portrait final.

Résultats

Grâce à ces travaux, le CRADI a maintenant une position sur le devenir de services socioprofessionnels.

Les travaux ont avancé au Ministère, mais nous en ignorons le sens, craignant que les organismes communautaires n'en deviennent les principaux acteurs, via la responsabilité populationnelle des CSSS.

Plusieurs organismes communautaires sont préoccupés de cette question, créant des services palliatifs et des projets novateurs, pour le meilleur et pour le pire.

1.6. Ressources résidentielles : une qualité des services à défendre

Suite à une revendication faite par les organismes du CRADI sur la qualité de certaines ressources résidentielles, un groupe de travail conjoint CRADI/CRDITED de Montréal avait été mis sur pied rapidement après la fusion du CRDITED en mai 2012.

L'objectif de ce travail conjoint était d'analyser les problématiques apportées par les personnes et les familles concernant la qualité des services dispensés, et y apporter des solutions.

Le comité est constitué à parts égales de représentants des usagers, des familles et des associations, et de représentants de ressources (chaque type de ressources) et d'intervenants du CRDITED. Quoiqu'il ait largement abordé les divers thèmes et exécuté une partie significative de travaux, le comité s'est réuni 1 fois au printemps puis a dû reporter les rencontres subséquentes.

En effet, pour constituer le guide concerné, cela nécessite plus qu'une coordination de rencontres, mais déjà une écriture du guide, qui ne peut se faire à même les ressources du CRADI. Nous n'avons pu réunir les conditions pour poursuivre adéquatement les travaux cette année. Par contre, après les rencontres dont nous avons parlé précédemment, nous savons que les besoins des familles sont grands dans ce domaine.

1.7. Le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle : une réalité maintenant bien présente

Revue de littérature

- Avec la contribution financière de l'OPHQ, de la FQDI et avec l'aide d'un e ressource du Curateur public, le CRADI a terminé la revue de littérature sur le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- La diffusion du document a été amorcée en mars 2013 avec une présentation au midi recherche du CRDITED de Montréal. Elle s'est poursuivie avec une présentation de l'AQRIPH puis au Curateur public en mai 2013, et au colloque du RIPPH en novembre 2013.

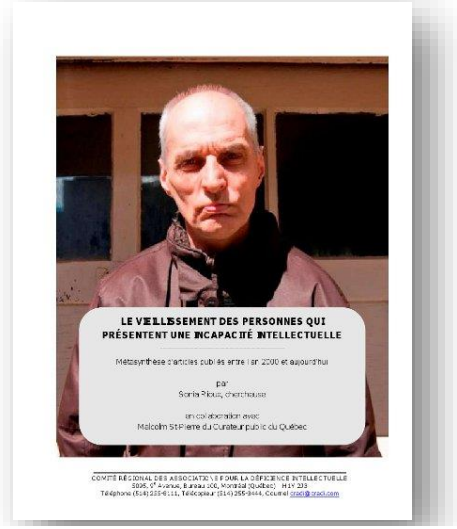

Figure 3 Photo de la page titre de la métasynthèse sur le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle

Recherche terrain

Au printemps dernier, le CRADI déposait une demande de subvention à l'OPHQ pour une recherche terrain qui nous donnerait des éléments plus précis sur les besoins des familles et usagers de la région montréalaise. Avec l'accord de la subvention, nous avons démarré les travaux en novembre. La recherche est en cours et nous attendons les résultats pour la fin de l'été.

Travaux conjoints avec l'AMDI

Pour des raisons de surcharge au début de l'automne dernier, tant du côté de l'AMDI que du CRADI, nous n'avons pu réaliser cette partie commune du plan d'action.

C'est avec grand regret, car nous estimons que ces activités auraient largement contribué à créer un intérêt et une mobilisation autour de ce dossier.

Ce besoin nous est largement communiqué par certains de nos membres.

Démarche municipalité amie des aînés (MADA)

Le CRADI a participé à cette démarche entreprise par la Ville de Montréal, en 2011, et ayant débouché sur un plan d'action municipal en faveur des aînés en 2012.

Le 1er octobre 2013, la Ville de Montréal conviait ses partenaires au 1er anniversaire du plan d'action. Nous y étions. Les travaux du plan se mettent en place. Des projets sont annoncés.

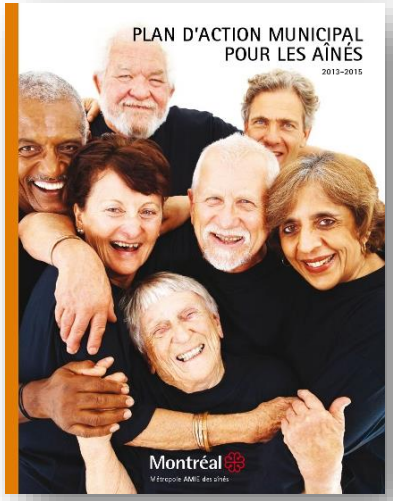

Figure 4 Photo du plan d'action municipal pour les aînés

Partenariat avec la Table de concertation des aînés (TCAÎM)

Rappelons que l'AMDI siège à la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal et y représente ainsi les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle. Ce fut d'ailleurs le sujet d'une des présentations à l'AGA de cet organisme en même temps qu'une autre sur l'accessibilité universelle. Le CRADI était présent à cette AGA.

En outre, en avril 2013, les membres associatifs du comité des partenaires Ville tenaient une rencontre de concertation avec la TCAÎM pour amorcer des travaux communs dans le cadre de l'accessibilité universelle. À l'horizon, une participation de la TCAÎM au comité des partenaires Ville.

La participation sociale des personnes handicapées et de leur famille est le but ultime qui donne un sens à l'ensemble des actions que le CRADI se propose de mener, et ce, dans toutes les sphères de la vie des personnes.

Traditionnellement, le CRADI s'est engagé dans l'intégration aux services de garde, à l'école, aux loisirs, au travail, dans le transport, dans les communications, dans la sphère municipale, dans les arts, dans le système de justice pénale.

Depuis 2012, le CRADI a dû couper sa contribution dans plusieurs dossiers concernant la participation sociale. Le seul dossier qui a vraiment gardé l'ampleur est celui de la participation dans la sphère municipale, et ce, grâce à la contribution financière de la Ville. Cela permet de continuer à développer avec nos partenaires ce qui est devenu une expertise du CRADI : l'accessibilité universelle au niveau des communications. Les autres dossiers reçoivent une attention, mais toujours avec un déploiement limité par les ressources humaines restreintes du CRADI.

2.1. Les services éducatifs : un dossier au ralenti

- **Comité régional de l'entente de complémentarité MELS/MSSS**
  Le CRADI siège normalement à cette instance de concertation qui réunit deux fois par an les partenaires régionaux de l'éducation, de la santé des services sociaux et des représentants de parents. Ce comité diffuse de l'information sur les travaux nationaux relatifs à cette entente, sur des projets actifs dans la région (persévérance scolaire, école en santé, travaux effectués dans les comités locaux).

  Puis l'AGA du CRADI a décidé de siéger seulement une fois sur deux. Il n'y a eu, en fait, aucune réunion de ce comité au cours de l'année; précisons que ce fut déjà le cas en 2012-2013.

2.2. L'accompagnement : un projet-pilote qui se met en route

Depuis l'automne 2010, la table de concertation sur l'accompagnement a pris un tournant en s'élargissant de plusieurs partenaires : associations d'aînés, associations de bénévolat, CSSS, CDEC avec pour mandat de réfléchir à une offre structurée de services d'accompagnement pour toute la population montréalaise ayant ce besoin, sur la base d'un projet-pilote qui serait mis en œuvre par PIMO. Le projet-pilote est prêt depuis la fin 2012. 2013 a été une année de recherche de financement ce qui a permis de mettre le projet en branle en novembre 2013.

Une personne a donc été embauchée pour travailler sur le projet-pilote en accompagnement, notamment pour préparer la formation des accompagnateurs et le cadre d'évaluation. L'expérimentation du projet comme telle démarrera en septembre 2014 pour se finir en septembre 2015.

Hormis le suivi sur le projet-pilote en accompagnement, la table s'est aussi donné le mandat de réfléchir à un mécanisme qui permettrait d'assurer et évaluer les programmes d'accompagnement existants. Le CRADI siège sur le comité désigné à cette fin. Mais ce comité n'a pu compléter les travaux envisagés cette année.

La table de concertation en accompagnement ne s'est réunie que deux fois au cours de l'année en attendant que les travaux ci-dessus nommés s'exécutent. Cela a permis de constater que les membres ont beaucoup changé, ce qui a nécessité une nouvelle mise à niveau tant sur les travaux de la table que sur l'avancement du projet-pilote.

Le CRADI est représenté à cette table par Djamila Benabdelkader. Plusieurs organismes en DI-TED y siègent également, dont ATEDM, l'AMDI, la Corporation l'Espoir et l'APDITED.

2.3. L'emploi : le milieu mise sur la concertation et la sensibilisation

C'est par la concertation que l'ensemble des partenaires montréalais s'activent pour favoriser l'intégration en emploi des personnes handicapées. En 1998, ils ont créé la table de concertation en emploi de Montréal. Le CRADI y participe depuis toujours pour représenter le milieu associatif en déficience intellectuelle. Au printemps 2009, est venu s'ajouter le comité sur la transition-école vie active (TÉVA). La TÉVA est devenue en effet un sujet de préoccupation et d'action dans tout le Québec, cette transition étant souvent le tremplin de l'intégration en emploi. Le CRADI y a été présent aussi depuis les débuts des travaux du comité TÉVA, avec un bref intermède assuré par le Regroupement pour la Trisomie 21.

En septembre 2013, l'AGA décidait de maintenir la représentation sur ces deux instances puisque l'emploi est important pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. En l'absence de disponibilité de la permanence, c'est Suzanne Beaulieu, contractuelle pour le CRADI, qui a assumé ces deux mandats jusqu'en septembre 2013. Puis Marlène Mongeau-Degagné, administratrice du CRADI et employée au Parrainage civique les Marronniers a poursuivi le mandat au comité de la TÉVA.

2.3.1. Faits saillants de la Table emploi

Cette année La Table a tenu trois rencontres. En soutien à la coordination de la table, Diane Boilard d'Emploi-Québec s'est jointe à Mme Dion de l'OPHQ en février 2014.

Dans son plan d'action 2013-2016, la Table Emploi a décidé de maintenir trois sous-comités :

- **Équipe-projet promotion et sensibilisation auprès des employeurs.**
  Cette équipe travaille sur la planification d'un déjeuner-causerie avec des employeurs afin de faire la promotion d'embauches de personnes handicapées. Cette activité devrait avoir lieu en 2015.

- **Équipe-projet promotion et sensibilisation auprès de la clientèle éloignée**
  Une activité ***L'emploi! je m'essaie*** a eu lieu, entre autres, auprès de personnes atteintes de problèmes de santé mentale. Une activité similaire doit avoir lieu avec les personnes ayant une déficience intellectuelle. Rappelons la formule : des kiosques en avant-midi et en après-midi et une conférence à l'heure du dîner. Elle sera relancée au cours de la prochaine année. Elle vise à rejoindre les personnes ayant un parcours éloigné du marché du travail. Compte tenu des travaux actuels du CRADI, des réflexions amorcées et des enjeux sur les services socioprofessionnels, le CRADI souhaite s'impliquer au sein de ce comité.

- **Équipe-projet formation qualifiante**
  Cette année, cette équipe a travaillé sur l'élaboration d'un répertoire indiquant tous les lieux de formation qui sont accessibles. Ce répertoire est maintenant disponible. Il peut être remis sur demande aux organismes qui souhaitent le consulter.

La table Emploi poursuit également ses travaux en matière de diffusion et de promotion d'outils et de dépliants auprès d'employeurs et centres de réadaptation toujours dans le but de favoriser l'emploi de personnes handicapées.

Sourdef.net : Cette année, il y a eu une présentation de l'organisme CCA (Centre de communication adapté) afin de présenter un nouveau site internet http://www.francosourd.com/profile/CCASourdEF dédié aux personnes malentendantes. On y trouve des offres d'emploi, des informations sur les diverses formations offertes et toutes informations utiles à la recherche d'emploi. Ce site sera actif à la fin mai. Même s'il ne s'adresse pas directement aux personnes avec DI ou TSA, on peut y retrouver des informations pertinentes et des outils qui pourraient nous être utiles.

Pour conclure, notre présence à cette Table demeure très pertinente compte tenu des enjeux liés à l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle, notamment avec les décisions gouvernementales qui se prendront sous peu sur l'avenir des services socioprofessionnels. Il faut rester vigilant sur les programmes offerts par Emploi-Québec et les programmes socioprofessionnels « revisités » par les CRDITED. Les personnes pourront-elles y retrouver l'aide et le soutien nécessaire pour se former et finalement exercer un emploi correspondant à leurs intérêts et champs de compétences?

2.3.2. Comité TÉVA

Coordonnée par un agent de liaison Engagement jeunesse, la table TÉVA s'est réunie à cinq reprises durant l'année. 25 représentants siègent à la Table principalement issus du réseau de la santé et des services sociaux, du milieu de l'éducation, du milieu de l'emploi ainsi que du milieu associatif.

Le gouvernement du Québec souhaite que les services destinés aux jeunes soient conçus, adaptés et offerts de manière à mieux répondre aux besoins de chacun d'eux. (entente interministérielle impliquant les quatre principaux ministères offrant des services aux jeunes soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) auxquels s'ajoute le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)).

De façon plus spécifique, le projet poursuit les objectifs suivants :

- améliorer les liens entre les différentes organisations qui offrent des services d'accueil, de référence et d'accompagnement aux jeunes en difficulté;
- réduire les délais avant d'accéder à un service donné;
- moduler les programmes, interventions, stratégies pour les rendre plus complémentaires.

La table s'est donnée 5 priorités d'action en 2013-2014 :

- mettre en place des collaborations intersectorielles
- élaborer un état de situation de la TÉVA
- développer des outils intersectoriels à l'intention des intervenants
- former le personnel
- soutenir le déploiement de la planification de la TÉVA

Parmi les réalisations mentionnées : les discussions entre les CDITED et les CSSS, la désignation de répondants TÉVA dans les CSSS et les écoles (qui s'avère très difficile), la finalisation de la version anglaise de l'outil de formation sur la TÉVA, la présentation de cet outil aux personnels des divers réseaux, l'organisation d'une demi-journée sur la notion de projet de vie pour les acteurs du réseau scolaire, le bilan des réalisations TÉVA en 2012-2013.

En bref, on sent une implantation progressive de la TÉVA au niveau de l'ensemble des partenaires, bien que ce soit très long, que les intervenants aient besoin d'être formés sur leur rôle, et qu'ils manquent encore d'outils. Une ombre à l'horizon : le retrait du financement d'engagement Jeunesse qui pourrait signifier la perte de la coordination de la Table.

Un descriptif plus détaillé des activités de cette Table est disponible au CRADI.

2.3.3. Forum « diversité pour un univers de possibilités »

Au printemps 2013, la STM conviait ses partenaires au Planétarium pour un forum destiné à favoriser l'emploi des personnes handicapées au sein des ressources humaines de la STM, une journée de réflexion pour des acteurs de la STM qui découvraient diverses facettes de l'emploi des personnes handicapées. Des personnes de toutes déficiences apportaient leur témoignage, dont deux en déficience intellectuelle. La permanence du CRADI et Suzanne Beaulieu y étaient présentes.

2.4. Pour un transport universellement accessible

Le transport est un prérequis à toute activité de participation sociale. Actuellement, la STM investit énormément d'énergie à rendre son réseau régulier universellement accessible. Ce sont principalement ces deux raisons qui ont conduit le CRADI à garder un investissement important dans le dossier transport. Cependant, cette thématique comprend beaucoup de dossiers et de comités. Le CRADI participe à certaines activités seulement. En plus, plusieurs organismes membres du CRADI participent activement aux diverses représentations et comités de travail, ce qui permet de répartir les responsabilités.

Les organismes du CRADI qui sont engagés dans des travaux dans le dossier transport sont : le RUTA (qui coordonne l'ensemble de ce dossier), la Joie des enfants (Montréal) inc., Rêvanous, la Corporation l'Espoir, ATEDM, l'APDITED, l'AMDI.

Voici ce qui a été accompli au cours de l'année :

- La Joie des enfants (Montréal) inc. poursuit ses représentations au nom du CRADI **au comité d'admission de la STM** ainsi qu'au **comité usagers-transporteur**, et au **conseil d'administration du RUTA**. Merci à La Joie des enfants qui effectue ce travail depuis de nombreuses années.
- Nous avons participé aux **rencontres de la Table transport** tout au long de l'année. Des dossiers importants ont été traités : installation des ascenseurs dans le métro, usage des médias substituts à la STM, accessibilité du site de la STM, financement du transport adapté et de la STM, accessibilité du colloque qu'organise l'Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ), dossier de l'agence métropolitaine de transport.
- Cette année, il avait été convenu que le milieu associatif en déficience intellectuelle aurait une **rencontre de mise à niveau sur l'ensemble des dossiers relatifs au transport**. Cette rencontre a eu lieu en octobre. Y étaient présents trois membres du CRADI : l'APDITED, l'AMDI, le Parrainage civique les Marronniers.

  Cette rencontre avait aussi pour but de partager les représentations sur les divers comités de travail du RUTA et de la table de concertation transport. 15 comités nécessitent une représentation en DI que se partageront donc le CRADI et ses membres.

Le comité associatif en accessibilité universelle de la STM

Le comité associatif relève de la Direction Exécutive Planification, marketing et communications de la STM. Il est composé de représentants du milieu associatif en déficience motrice, visuelle, intellectuelle et TED, déficience auditive, organique, troubles langage parole, aînés, familles/poussettes, RUTA de Mtl, OPHQ, représentants du comité accessibilité universelle STM ou directions de la STM

Le comité a pour mandat de :

- Planifier les interactions avec le milieu associatif en lien avec le plan de développement
- Informer sur les suivis des différents projets prévus au plan de développement
- Effectuer les mises à jour régulières dans l'état d'avancement des projets du plan de développement

Comme membre représentant la déficience intellectuelle et TED, le CRADI a participé à deux rencontres du comité associatif de la STM. Ce dernier suit de près les réalisations de la STM conformément à son plan de développement. Nombreux sujets ont été traités durant cette année : critères d'accessibilité des stations du métro, bilan 2013 d'avancement des projets du plan de développement 2012-2015, état de situation des Navettes Or, communications accessibles, médias substituts pour la clientèle du TA ayant une déficience visuelle; accessibilité des points de vente, projets projetés pour 2014, programme d'implantation des ascenseurs dans le métro, procédures d'urgence, recommandations de la STM en accessibilité universelle dans le cadre des consultations sur la politique québécoise de mobilité durable, fonctionnement du comité, etc.

Concernant le dossier de la déficience intellectuelle, les gestionnaires de la STM accordent de plus en plus d'importance à la signalétique. Il est prévu aussi que le site web de l'entreprise abriterait un Accès Simple adressé aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou des difficultés à lire.

Pour la réalisation de ses objectifs sectoriels, la STM a rencontré les organismes de la Table de transport, dont le CRADI, pour planifier des rencontres sous forme de groupes de discussion.

- En marge du comité associatif en accessibilité universelle et du comité service à la clientèle du CA de la STM, le **comité déficience intellectuelle** se centre sur les problématiques spécifiques à cette déficience et sur l'expertise que cela nécessite. Ce comité s'est rencontré une fois pour parler du mandat du comité et définir un plan de travail. Les thèmes retenus sont le SRB Pie IX, le site internet, Ibus, la signalétique, les comptoirs services à la clientèle; l'avenir de ce comité est incertain d'autant plus que des travaux sur les mêmes thèmes se précisent au comité associatif.

- **Le comité des communications**
  - Le CRADI siège également au comité des communications accessibles issu de la Table de transport. Le comité a été créé en octobre 2013, car les besoins en communications universellement accessibles sont grandissants et ne sont pas toujours pris en compte. Il a pour objectifs de s'assurer que les communications de la STM soient de plus en plus accessibles et répondent aux besoins des personnes ayant différents types de limitations fonctionnelles. L'entreprise de transport est à ses débuts concernant les médias substituts. Elle s'attend à ce que le CRADI et d'autres organismes l'accompagnent pour rendre les documents STM accessibles à tous. Nombreux dossiers ont été abordés et traités tels que les changements apportés par la STM au planibus, les formats et quantités des documents à communiquer aux usagers, la formation des chauffeurs, le problème de la lisibilité des panneaux aux arrêts du bus, la signalétique, la question de la communication au Transport adapté, etc. Le comité entend rentrer en contact avec la direction des communications de la STM pour l'inviter à un échange sur les besoins et les moyens que l'entreprise envisage de prendre en la matière.

- **Le CRADI sollicité pour des tests**
  - Durant cette année, sur invitation de l'Agence métropolitaine de Montréal, le CRADI a participé à la visite d'un train de l'Agence pour vérifier son accessibilité. Il a aussi collaboré au sondage effectué par l'entreprise de transport. De plus, il a été sollicité pour un sondage sur les communications de l'Agence métropolitaine. Deux membres des Compagnons de Montréal ont effectué les tests.

- À noter sur ce point que le CRADI a sollicité ses membres pour identifier des personnes qui seraient intéressées à participer aux tests que demandent la STM et d'autres établissements. Ces tests servent, par exemple, à valider l'accessibilité des communications des entreprises de transport. Notre organisme dispose d'une liste d'une dizaine de testeurs terrain. Cette liste pourrait également servir à d'autres projets du CRADI (recherches, projets de production de vidéos, etc.)

Figure 5 Marc-André Laliberté (testeur) avec Julie Cadieux (STM) au métro Longueuil

Mémoire sur la politique de mobilité durable
La table de concertation transport a produit un mémoire en vue de la consultation du ministre des Transports sur ce sujet. Cette politique est importante pour notre milieu tant dans le volet accessibilité universelle qu'en regard du financement du transport adapté. Le CRADI a apporté sa contribution ou contenu de ce mémoire sans toutefois en avoir fait directement l'écriture.

2.5. Scène municipale et accessibilité universelle de l'information : 10 ans d'engagement de la Ville de Montréal

L'accessibilité universelle des services municipaux de la Ville de Montréal s'inscrit dans la *Politique municipale d'accessibilité universelle.* Dans ce dossier, la Ville est partenaire avec le milieu associatif dont fait partie le CRADI. Ce partenariat permet le développement de l'expertise dans le domaine des communications universellement accessibles, plus particulièrement la simplification des documents municipaux et le travail sur le site de la Ville Accès Simple. Dans ce cadre, le travail se poursuit par :

- La préparation et la coordination des projets du CRADI
- La participation aux travaux du Comité des partenaires
- La participation aux travaux d'accessibilité universelle menés par d'autres partenaires auxquels le CRADI participe
- Le partenariat avec Simplicom
- La fin des travaux du projet Liens

2.5.1. Les projets du CRADI en accessibilité universelle avec la Ville de Montréal : ça se poursuit?

Le CRADI poursuit son projet « Pour des communications et des services municipaux accessibles aux personnes qui ont des difficultés de lecture ou des limitations intellectuelles » qui comporte 7 volets touchant 7 services municipaux.

⇨ **Équipe E-cité :** AccèsSimple

Le CRADI aide la Ville de Montréal à alimenter son site Accès Simple en informations simplifiées écrites et visuelles. Plusieurs projets ont concerné ce service : la mise à jour du site a été effectuée durant toute l'année en collaboration avec l'équipe E-Cité et Simplicom : le site a été régulièrement analysé, des corrections ont été apportées, des textes et photos ont été intégrés. La sonorisation sur le site a été analysée. Un bilan technique a été mis à jour et validé. Des corrections ont été apportées et une réflexion a été entamée sur la sonorisation lors des rencontres de travail.

La phase 2 de la recherche « Accès Simple, 8 ans après » portant sur les habitudes de fréquentation et d'utilisation d'internet par les personnes ayant des difficultés de lecture a été complétée : organisation des focus groupes; cueillette d'informations; compilation des données; rédaction. Un rapport a été rédigé comportant les points forts et faibles du site Accès Simple et des recommandations qui pourraient apporter des améliorations. Deux rencontres de travail CRADI-Simplicom-GDA ont été organisées pour analyser le rapport de recherche et discuter des recommandations.

Une rencontre d'information a été organisée pour exposer les résultats d'une recherche antérieure du CRADI concernant le profil de la clientèle à laquelle s'adresse le site Accès Simple. Y ont assisté un représentant de la Ville, l'équipe E-Cité, Simplicom et le CRADI. Le site devrait connaître, dès 2014-2015, des améliorations dans son contenu et dans sa forme.

⇨ **Direction du développement culturel**

Le comité du circuit d'œuvres d'art public, composé du CRADI, Société Logique, ROPMM et 2 représentantes de la Ville, a eu deux rencontres de travail pour préparer les outils promotionnels du circuit accessible. Rappelons que le circuit consiste à planifier un itinéraire pour rendre les œuvres d'art de Montréal universellement accessibles aux citoyens. Dans le cadre de cette initiative originale, 7 fiches du circuit d'œuvres d'art public ont été analysées, simplifiées et validées. Le parcours du circuit d'œuvres d'art public a été testé une seconde fois avec un guide audio. Deux rencontres avec le représentant du ROPMM ont eu lieu pour discuter de l'accessibilité du guide audio pour la population avec des limitations fonctionnelles à propos de 2 œuvres pour les personnes avec limitation visuelle.

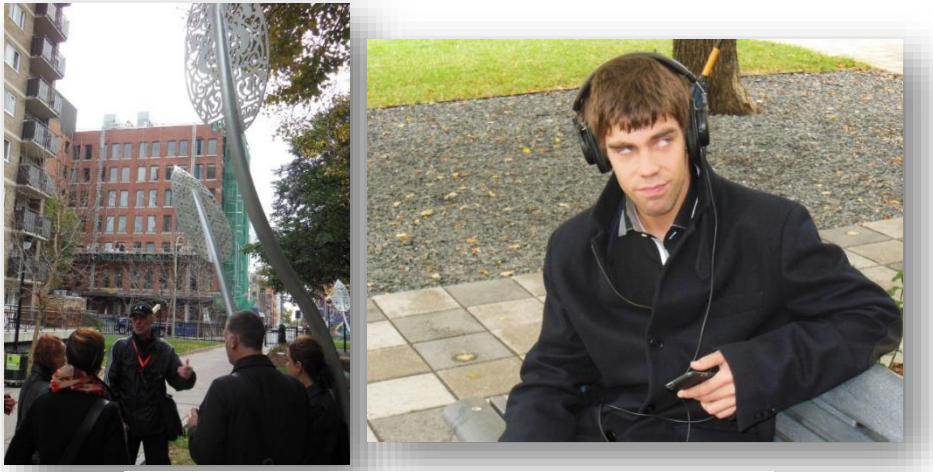

Figure 6 Test du circuit d'œuvres d'art

Le guide n'a pas encore été validé. La version simplifiée du texte d'introduction du circuit d'œuvres d'art public et celui sur le parcours révisé ont été analysés et validés.

⇨ **Direction des grands parcs**

- Une rencontre de sensibilisation des responsables et architectes des Grands Parcs a été organisée et tenue. Elle a porté sur les problèmes de la signalétique dans les parcs municipaux touchant les personnes avec déficience intellectuelle, et ce, à partir de l'étude produite antérieurement par le CRADI « adéquation de la signalétique dans deux parcs de la Ville de Montréal eu égard aux personnes qui présentent des incapacités intellectuelles.
- Les 9 règlements des Grands Parcs ont été simplifiés et validés.
- Des démarches ont été effectuées pour préparer le projet de prise de photos des Grands Parcs et une estimation des coûts a été établie.
- Deux rencontres de planification pour 2014 ont eu lieu avec la nouvelle équipe des Grands Parcs, Simplicom et le CRADI.

Figure 7 Conférence donnée par le CRADI aux responsables des Grands parcs de la Ville de Montréal

⇨ **Direction du greffe**

- La version simplifiée du guide de l'électeur a été mise à jour en prévision des élections de novembre 2013. Le guide a été distribué aux membres du CRADI (150 copies). Ce guide est d'abord un outil d'information pour les électeurs avec difficulté de lecture. La distribution du guide est un moyen de promotion et il reste insuffisant. Il faudrait envisager une façon plus importante de faire la promotion du site Accès Simple auprès des membres et du milieu notamment pour des événements de l'envergure d'une élection municipale.
- Les mesures spéciales des élections ont été simplifiées et validées, mesures concernant les personnes à limitations fonctionnelles.
- Les pages web du conseil municipal et du conseil d'agglomération ont été mises à jour.

Dans de son stage au sein du CRADI, un étudiant a effectué une recherche sur les obstacles à la participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles aux élections. Le CRADI a également participé activement à la séance de sensibilisation des coordonnateurs des bureaux de vote de la Ville.

⇨ **Ombudsman de Montréal**

En collaboration avec l'équipe de l'Ombudsman et de Simplicom, le CRADI a réalisé 2 activités :

- La version sonore des capsules du site web de l'Ombudsman a été validée.
- La version de l'orthographe alternative a été mise en ligne

Figure 8 Monsieur Lahssen Abbassi du CRADI avec Madame Johanne Savard

⇨ **Service sécurité incendie de Montréal (SIM) :**

- Une rencontre de sensibilisation a été organisée par le CRADI en collaboration avec le SIM et portait sur le Service sécurité incendie et sur les mesures de prévention que devraient adopter les personnes handicapées. Six organismes représentant différentes déficiences y ont participé. Lors de la rencontre, il y a eu des propositions d'activités à réaliser dont la production d'un guide portant des conseils de prévention et de sécurité et la formation d'un comité de travail en accessibilité universelle SIM-CRADI-autres organismes représentant les autres déficiences.
- Une nouvelle version du dépliant du SIM a été simplifiée.

Figure 9 Séance d'information donnée par le SIM

⇨ **Office de consultation publique de Montréal**

Le CRADI a rencontré l'équipe de l'OCPM pour discuter de la possibilité de produire une vidéo adaptée en 2014 sur le processus de consultation publique : qu'est-ce qu'une consultation publique et comment se déroule-t-elle? : La vidéo serait adressée aux personnes ayant des difficultés de lecture comme celles ayant une déficience intellectuelle, les personnes peu ou pas alphabétisées, les immigrants en processus **d**e francisation et les personnes âgées. Bref, toutes les personnes connaissant des obstacles à la lecture et à l'information, qui n'ont pas les moyens et l'occasion de participer aux consultations organisées par l'Office de consultation publique. L'idée du projet a été accueillie favorablement. C'est une première à Montréal. Le projet serait réalisé en 2014.

Figure 10 Deux documents concernant les consultations organisées par l'Office de consultation publique : 1er Guide de déontologie, Guide d'information, 2e Document de présentation de l'Office de présentation de l'Office de consultation publique de Montréal, - les deux textes en langage simplifié. Vous pouvez les consulter sur le site http://ocpm.qc.ca/simplifie

2.5.2. Comité des partenaires Ville : engagé et tourné vers l'avenir

Le Comité des partenaires est composé du CRADI, Ex Aequo, Société Logique, AlterGo, ROPMM et un représentant de la Ville de Montréal. Il a pour objectif général d'aider la Ville à rendre ses services universellement accessibles (immeubles, parcs, communications, loisirs, élections, etc.).

Le Comité s'est réuni 10 fois durant l'année d'exercice. En plus de l'analyse et l'approbation des projets en accessibilité universelle un grand nombre de dossiers ont été traités parmi lesquels l'analyse et la validation des 24 recommandations de la Commission sur le développement social de la Ville, l'évaluation des bâtiments municipaux selon les normes d'accessibilité universelle (A.U), la formation en A.U des porteurs du dossier MADA, les élections municipales, le nouveau Guide de communications, le plan triennal de la Ville en A.U 2015-2017.

Le Comité des partenaires a également effectué des représentations auprès des élus municipaux tels que Mme Émilie Thuillier, élue responsable de l'A.U. en présence du Directeur général de la Ville (juillet 2013), Mme Monique Vallée membre du comité exécutif et responsable du développement social et communautaire et de l'itinérance de Montréal (janvier 2014). Ces représentations visent à sensibiliser les élus et à connaître leurs engagements en matière d'accessibilité universelle.

Figure 11 Membres du comité des partenaires

- **10 ans d'accessibilité universelle**

  Ce projet était issu du comité des partenaires et coordonné par le CRADI. Le projet a consisté à organiser des journées de réflexion sur le mandat, la composition, le fonctionnement et le plan d'action du comité des partenaires et de produire un dépliant pour le 10e anniversaire de l'accessibilité universelle. Cette réflexion était rendue nécesssaire après 10 ans de fonctionnement du comité et une progression importante de l'A.U. à la Ville de Montréal. Notamment, il était important d'adapter les stratégies du milieu associatif au niveau de progression de la Ville. Le CRADI a sélectionné l'animatrice des journées de réflexion et établi avec elle un plan de travail. Les journées ont été organisées et réalisées. Une première ébauche du dépliant est réalisée.

Figure 12 En réunion pour les 10 ans d'accessibilité universelle

- **Commission sur le développement social et la diversité montréalaise**

  Les membres du comité des partenaires se sont mobilisés avec leurs propres membres dans l'étude publique portant sur le bilan 2009-2011 des réalisations en matière d'A.U. de la Ville. Comme CRADI, nous avons participé aux deux séances de consultation en mai et juin 2013 et produit une allocution à la période des questions (texte disponible au CRADI). David Deault-Picard, le stagiaire du CRADI a fait un récapitulatif de toutes les interventions du milieu associatif ainsi qu'une analyse des recommandations faites par la commission.

⇨ **Le comité des partenaires s'engage sur le Plan de développement de Montréal**

À l'été 2013, le CRADI a participé au mémoire produit par Société Logique sur le plan de développement de Montréal. « Pour une société inclusive, l'A.U. dans le plan de développement de Montréal ». Le CRADI a assisté à la présentation à l'Office de consultation publique dans le cadre de la consultation sur le Plan de développement de Montréal (le mémoire est disponible au CRADI).

2.5.3. Projets d'autres partenaires en collaboration avec le CRADI : une première étape intéressante

Projet de guide des communications accessibles

Le projet consistait à produire un Guide des outils de communication universellement accessibles. Le projet a été piloté par le ROPMM. Le CRADI a participé à ce projet. La première phase est complétée et porte sur les mesures d'accessibilité universelle dans le texte standard, tant dans les outils écrits que sur internet. Il en résulte un guide disponible pour tous ceux et celles qui veulent rendre leurs communications universellement accessibles. Le guide est donc un outil essentiel pour la Ville. La seconde phase consiste à concevoir les outils de communication des medias substituts c'est-à-dire le langage simplifié, le braille, le langage des signes, etc. le CRADI compte jouer un rôle plus actif dans cette phase qui aura lieu en 2014.

Figure 13 Document se nommant Accessibilité universelle des outils de communication. Vous pouvez le consulter sur le site du ROPMM à l'adresse suivante http://www.ropmm.com/index.php?option=com_weblinks&view=category&id=51&Itemid=87

Projet élections municipales : des élections de plus en plus universellement accessibles !
Le projet pour rendre les élections municipales accessibles a été mis sur pied et réalisé par Ex Aequo en collaboration étroite avec le CRADI, le ROPMM et la Direction du greffe de la Ville de Montréal. Le projet consistait à revoir l'ensemble du processus électoral sous l'angle de l'accessibilité universelle (locaux, outils d'information, mesures spécifiques et formation du personnel des élections), à organiser une formation aux coordonnateurs des bureaux de vote. Le CRADI y a participé par un exposé et un témoignage d'une personne ayant une déficience intellectuelle. Il a également participé à un sondage sur le niveau d'accessibilité des opérations de vote. 17 personnes issues des organismes du CRADI ont répondu. Pendant ces travaux, nous avons eu le privilège d'accueillir un stagiaire de l'université de Montréal. Dans le cadre de ses travaux, il a réalisé diverses recherches, qui ont pris naissance dans les activités du CRADI. Deux documents en sont issus, l'un sur la participation citoyenne, l'autre sur la participation électorale des personnes ayant une déficience intellectuelle. Ces documents sont cités en référence en annexe de ce rapport et sont disponibles au CRADI. Le stagiaire a également participé aux travaux du comité des élections, notamment pour l'étape du sondage (recueil des données et analyse).

Figure 14 Formation des coordonnateurs des bureaux de vote

2.5.4. Partenariat CRADI-Simplicom et avec le Groupe défi accessibilité (GDA) : là où se développe l'expertise

Le CRADI réalise ses projets de simplification des textes en partenariat avec Simplicom et avec le GDA. C'est aussi avec la contribution de ces deux organisations que se développe l'expertise en texte simplifié, en site internet simplifié. Ce sont aussi ces mêmes partenaires qui travaillent sur d'autres supports de communication, notamment le son et la vidéo. Pour ce qui est de Simplicom, le travail commun s'est concentré sur le site Accès Simple de la Ville, sur le dossier culture et celui du service Sécurité incendie de Montréal (SIM). Les travaux touchaient à la simplification des textes et à la mise à jour des données du site Accès Simple.

À la suite du rapport de recherche du CRADI sur les 8 ans d'existence du site, 2 rencontres avec Simplicom et le GDA ont été organisées pour en analyser les recommandations. Une rencontre de réflexion sur les améliorations à apporter au site a eu lieu à l'Université de Montréal. Le CRADI a participé à la formulation de recommandations susceptibles d'être acceptées par les gestionnaires dudit site.

Les deux organismes ont entamé un travail de collaboration dans le secteur audiovisuel (vidéo) pour la production d'une vidéo simplifiée sur le processus de consultation publique. La vidéo est destinée aux personnes ayant des difficultés à participer aux consultations publiques pour exprimer leurs besoins et opinions. Ce projet est une première à Montréal et au Québec.

Figure 15 Deux photos des membres du GDA – CRADI - SIMPLICOM

Résultats

Des travaux de la Ville de Montréal

- *Pénétration avec de plus en plus de services de la Ville, en ce qui concerne l'accessibilité des informations (OCPM) et aussi des services (SIM)*
- *Développement de l'expertise, notamment sur le site internet*
- *Complétée par la production d'une évaluation du site après huit ans d'utilisation*
- *Production d'avis du milieu associatif lors de consultations, qui suscitent des progrès dans les priorités d'accessibilité universelle retenues par la Ville*
- *Bilan des activités du comité des partenaires avec mise sur pied d'orientations stratégiques*
- *Production d'un guide des communications accessibles pour soutenir la Ville.*

2.5.5. Le projet Liens : une fin crève coeur

Au printemps 2013, Centraide annonçait l'arrêt du financement du projet Liens, projet de développement de l'accessibilité universelle et de la participation citoyenne.

Le printemps 2013 a donc été une période de finalisation du projet :

- Finalisation d'un guide destiné aux émissaires des trois cohortes de personnes qui avaient participé à la formation. Ce guide regroupe tous les éléments de formation et est disponible en diverses versions pour être universellement accessible.
- Rencontre de tous les émissaires du projet pour leur expliquer la fin du projet
- Gestion des finances du projet

- Rédaction des divers rapports
- Mise à jour du site Web du projet

Résultats

Projet Liens

- *Le milieu associatif n'a pas été capable de faire survivre le projet en l'absence de financement.*
- *Certaines activités de formation existent à AlterGo, mais cela ne replace en rien la dynamique d'action que le Projet Liens avait pour objectif de susciter.*
- *Il reste des personnes qui ont développé des connaissances et des savoir-faire qui peuvent être mobilisées à l'occasion.*
- *Il reste des outils sous forme d'un guide, qui ne demandent qu'à être utilisés.*

Les communications sont un outil en appui à la mission voire un élément de l'infrastructure. Le départ de la responsable des communications au CRADI crée un vide d'expertise. Communiquer prend aussi du temps, les activités de communication se trouvent définitivement affectées par l'absence de remplacement de ce poste. Le travail est fait par l'équipe en place dans la mesure de ses moyens et a porté sur les éléments suivants :

3.1. Infocradi : toujours là!

Nous avons réussi à produire un numéro d'Infocradi, en janvier 2014.

Nous avons mis à contribution des ressources extérieures. Hélène Morin a accepté d'assurer encore la coordination de la publication, Céline Mercier a fait toute la relecture, Annabelle Petit a fait la mise en page et de nombreux membres ont contribué à la production des articles.

Fait à noter une augmentation notoire du nombre de participants à la rédaction : ce sont 23 personnes qui ont contribué à l'écriture du dernier numéro : 11 membres du CRADI, 10 partenaires, et l'équipe du CRADI. Une écriture à l'image de ce qu'est le CRADI : des membres engagés, des partenaires très contributifs, une permanence prolixe! Ce numéro, bien qu'un peu gros, a été très apprécié, à entendre de nombreux commentaires.

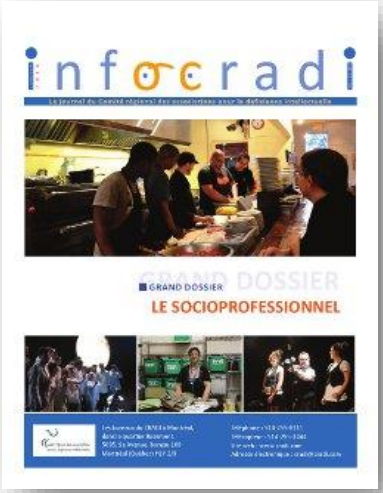

Figure 16 L'Infocradi

3.2. Petit infocradi, en stand-by cette année

Ce bulletin en principe a pour but de donner des nouvelles rapides entre deux parutions de l'Infocradi. Il se présente sous la forme de flash d'information.

La production de ce bulletin a été totalement affectée par le départ de la responsable des communications. Nous n'avons pu produire ce bulletin.

Cela questionne la façon dont le CRADI garde des liens d'information efficaces avec ses membres. Actuellement plutôt que de rassembler l'information ponctuelle efficacement en un tout, nous nous contentons de transférer aux membres quantité d'informations, et ce, au fur et à mesure qu'elles arrivent.

Ce n'est pas le meilleur moyen, mais c'est ce que nous pouvons faire actuellement.

3.3. Site Web, suivez-nous!

Nous avons introduit quelques textes, fait quelques mises à jour et donné quelques informations ponctuelles via le babillard. Nous ne sommes pas sans savoir que le site est la vitrine du CRADI, mais nous sommes totalement incapables de valoriser cet outil et de le mettre à jour, ceci faute de ressource.

3.4. Activités médiatiques

À l'initiative de l'AMDI, nous avons participé à une émission de radio sur le canal Vue et Voix, avec comme objectif de sensibiliser le public aux problématiques reliées à la déficience intellectuelle et au vieillissement des personnes.

3.5. SQPH : célébrer la différence, pour défier l'indifférence

Le 6 juin 2013, le CRADI s'est mobilisé afin de participer activement à l'activité « **Différents comme tout le monde** » organisée par SOS dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Plusieurs membres du CRADI ont participé à la journée et, malgré la pluie, l'événement a attiré beaucoup de monde.

Figure 17 Photo de la SQPH 2013

« Différents comme tout le monde », c'est un événement porteur d'une ambiance festive, moteur de transformation sociale, qui revendique une société inclusive, c'est une alliance de partenariat avec l'arrondissement et le quartier des spectacles, c'est la contribution financière de plusieurs bailleurs de fonds. Ce sont des artistes généreux, des associations (26 cette année), des participants des milieux scolaires, préscolaires, des centres de réadaptation, des étudiants, de l'UQAM, des itinérants, des passants qui se cotoient pour quelques heures pour célébrer la différence, en dansant, en mangeant des hot dog et en visitant des kiosques au son de la musique.

L'événement demande tout de même un gros investissement de la part des organisateurs, notamment pour Sans oublier le sourire, qui dispose d'une infrastructure d'organisme très légère mais d'une volonté à toute épreuve.

Un événement comme cela, ça se prépare à l'avance. Ce fut particulièrement ardu cette année pour l'édition 2014 à venir puisque l'OPHQ était en réflexion quant à la SQPH, et aussi au regard de son programme de financement. Bonne nouvelle : en mars on apprenait qu'une SQPH existerait. Pour SOS, cela voulait dire moins de financement, un démarrage plus tardif, un changement de concept.

Résultats de l'événement « Différents comme tout le monde » 2013

- *4000 personnes sensibilisées*
- *26 organismes participants*
- *Des artistes de plus en plus nombreux s'associent dont de plus en plus d'artistes handicapés.*

Merci à SOS pour son engagement.

3.6. SQDI : comme on se ressemble!

Le CRADI a participé à cet événement annuel en faisant circuler l'information sur les événements à l'intérieur de son réseau de membres ainsi qu'en direction de ses partenaires.

Figure 18 SQDI 2014

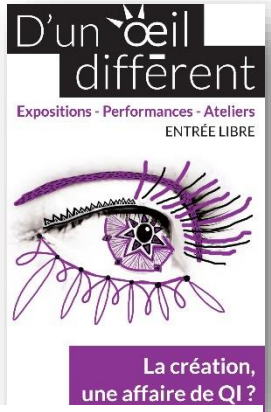

Figure 19 D'un œil différent 2014

Le 5 mars, la permanence a été présente lors du lancement de l'exposition d'Un Œil différent à l'Écomusée du fier monde, sous la coordination D'un œil différent, un consortium d'organisations vouées à l'événement. D'un œil différent est un magnifique événement promotionnel et sait interpeller de très nombreux visiteurs par son ambiance, tout autant que par des œuvres splendides.

Le CRADI était aussi présent au « dîner des opportunités » un événement organisé par la Table de concertation en déficience intellectuelle du Sud-Ouest, dans le but de développer le partenariat.

3.7. Projet V, v pour visibilité

À l'automne 2012, l'AMDI, la corporation l'Espoir, le Parrainage civique Montréal bâtissaient un projet conjoint, financé par Centraide, qui vise la sensibilisation de la population à la cause de la déficience intellectuelle, afin de démontrer le potentiel de ces personnes, et à plus long terme, favoriser leur participation sociale.

Nous avons été présents à la rencontre d'information, organisée par les 3 organismes en avril 2013.

Nous avons pris soin de favoriser la diffusion de l'information sur le projet (Infocradi, janvier 2013).

3.8. Mois de l'autisme : faire de l'autisme une priorité

Le mois de l'autisme devient de plus en plus populaire dans l'espace médiatique.

L'année dernière, comme cette année, nous avons surtout pris soin de diffuser l'information parmi les membres et les partenaires du CRADI. ATEDM et le Centre Didache sont les membres les plus engagés dans l'organisation d'événements pendant ce mois entier de sensibilisation.

Par ailleurs en mai 2013, nous avons participé à la mobilisation sur l'autisme, organisée par ATEDM, en vue d'attirer l'attention du gouvernement sur les enjeux reliés à l'accroissement de l'autisme et lui demander d'en faire une priorité.

Au cours du temps, cette fonction du CRADI a pris de l'ampleur en temps et en intensité, sous l'influence de divers facteurs :

Entre 1990 et 2013, le nombre de membres du CRADI a doublé. Avec 31 membres la dynamique a changé. La diversité des missions des organismes s'est accrue, générant des intérêts différents, des besoins différents, renforçant la formation de sous-groupes.

La participation des membres est aussi d'inégale intensité, ce qui est normal dans un groupe de cette ampleur. Répondre à l'ensemble des besoins des groupes est plus difficile.

Les organismes communautaires se sont développés et professionnalisés. Ils ont dû transformer leur gouvernance, approfondir leur reddition de compte, bonifier leurs pratiques de gestion et commencer des activités d'évaluation. Avec plus de fonds, ils ont multiplié les services et ont aussi rendu plus précise leur intervention auprès de leurs membres (devenus souvent usagers). En bref, leurs interventions sont devenues plus complexes, générant des besoins de formation, de soutien, etc.

Avec le retrait de l'État de plusieurs programmes de services, les organismes communautaires ont d'abord pris en charge des services communautaires. Ils sont dorénavant appelés à assumer carrément des services autrefois dispensés par le réseau public. Ceci se conjugue pour les familles avec un sentiment d'insatisfaction grandissant face à certaines ressources du réseau qui ne répondent pas bien aux besoins (soit en termes d'intégration, soit en termes de qualité).

Il y a des enjeux majeurs dans l'orientation que prennent les organismes communautaires. Cela se reflète dans leur processus de développement, également dans les négociations qui doivent se faire avec le réseau.

Les exigences des bailleurs de fonds se font plus grandes, ce qui entraîne des demandes de formation et de soutien au regroupement. C'est vrai pour Centraide, c'est aussi de plus en plus vrai pour le PSOC. Pour ce dernier, les procédures se sont complexifiées, et de nombreux enjeux de gestion font leur apparition. Une partie est prise en compte au comité régional de liaison Agence/réseau/OC, une autre partie se fait au cas par cas avec chaque organisme. En outre, le CRADI compte des membres qui sont en recherche de financement à la mission globale et qui entrent difficilement dans les normes des ministères. Leur quête est longue et ils ont besoin d'appui dans leurs démarches.

4.1. Le CRADI, espace de soutien aux membres

Pour les raisons nommées ci-dessus, la permanence du CRADI doit consacrer du temps pour un soutien personnalisé aux membres. Ainsi le CRADI est intervenu pour :

- Aider 2 organismes dans leur recherche de financement à la mission globale (reconnaissance et PSOC pour la Gang à Rambrou, appui aux Muses dans sa recherche d'un bailleur de fonds).
- Aider Rêvanous et la Gang à Rambrou dans leurs négociations avec le réseau (Agence-CRDI-CSSS) pour s'assurer du soutien du réseau en complément de leur intervention communautaire (auparavant on était dans la dynamique inverse).
- Répondre à des appels ponctuels des groupes concernant leur financement
- Initier des directions nouvellement arrivées dans leur quête d'informations sur le réseautage associatif.
- Servir de lieu de discussion pour des organismes qui veulent un avis sur une orientation à venir, participer comme partenaire à une planification stratégique (Avatil, AMDI, Parrainage civique de l'Est)
- Accueillir les demandes d'information de groupes en émergence (Archipel de l'Avenir, Utopie créatrice, etc.)

En janvier, en collaboration avec J'me fais une place en garderie, le CRADI invitait ses membres et ceux du ROPMM à une rencontre d'information sur l'assurance des administrateurs et dirigeants. Une douzaine de personnes étaient présentes.

Ainsi ce volet des activités du CRADI comporte toutes sortes d'activités de soutien, de réseautage, de dynamisation du milieu.

4.2. Le CRADI, un membership stable

Le CRADI compte toujours 31 membres, sans changement cette année. De nouveaux groupes pointent à l'horizon.

4.3. Le CRADI au côté des événements organisés par les membres et autres organismes

Sans être présent à toutes les activités, le CRADI est fier de s'associer aux réalisations de ses membres, dont certaines sont porteuses de messages stimulants. Cette année, le CRADI a participé à l'activité D'un œil différent organisée par l'AMDI lors de la Semaine de la déficience intellectuelle, à l'ouverture du Café Jarry, deuxième du Parrainage civique les Marronniers, au vernissage du projet OIKOS des Compagnons de Montréal, à la porte ouverte du Regroupement pour la Trisomie 21, et à celle du Centre au puits; sans compter les différentes activités artistiques et promotionnelles dont il est question dans ce rapport.

Figure 21 Ouverture du restaurant Jarry 2e

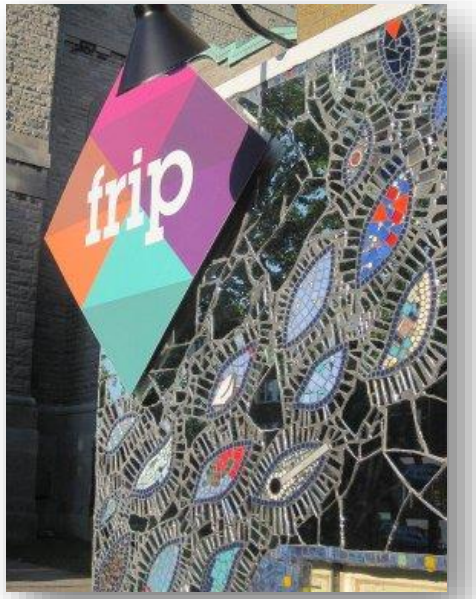

Figure 20 Vernissage du projet OIKOS des Compagnons de Montréal

4.4. Donner un espace aux organismes pour qu'ils partagent et diffusent leurs expériences et préoccupations

Nous n'avons pas vraiment mis en œuvre les actions prévues à ce chapitre. Soulignons toutefois la traditionnelle organisation du speed-dating, opération de réseautage et d'initiation organisée par le Parrainage civique Montréal, l'AMDI et la Corporation l'Espoir, cette année en alliance avec AlterGo.

Soulignons aussi la soirée de défense des droits organisée par le Parrainage civique Montréal qui est un apprentissage concret de défense individuelle des droits spécialement conçu pour des personnes ayant une déficience intellectuelle.

La permanence a aussi participé à un café rencontre organisée par la Corporation l'Espoir à l'intention de ses parents qui se battent depuis 30 ans pour le bien-être de leurs fils et filles.

Mentionnons aussi l'interpellation très concrète d'Avatil et de l'Association de l'Ouest de l'île sur la question du vieillissement, dont nous espérons des développements pour l'année à venir.

4.5. Le CRADI, comme représentant du secteur de la déficience intellectuelle au comité de liaison Agence/SSS/CSSS/OC

- Le comité travaille divers dossiers en rapport avec le cadre de référence régional qui lie le réseau de la santé et des services sociaux au milieu communautaire. Cinq rencontres du comité ont eu lieu et ont porté sur la révision du cadre de référence régional, sur le mandat du comité de révision de l'admissibilité, sur les recommandations issues de la consultation sur les partenariats en santé publique, sur le programme de soutien communautaire en logement social, sur l'adhésion d'un nouveau regroupement, la TOMS, sur divers éléments de la gestion du PSOC

En outre, plusieurs sous-comités préparent les dossiers avant qu'ils soient soumis à discussion.

- Le CRADI participe plus spécifiquement aux travaux sur le **comité de révision de l'admissibilité**. Ce comité a tenu sa première rencontre à l'hiver 2014; il doit clarifier le mandat et les objectifs de ce comité dont le fonctionnement n'est pas compris de la même façon par l'Agence et par le milieu communautaire.

- En 2011, les regroupements avaient demandé au Directeur-général de l'Agence que soit créé un projet pour travailler à une étude des besoins du milieu communautaire. Cette étude a pour objet d'alimenter l'argumentaire pour le financement du milieu communautaire à Montréal, notamment sur la question de l'équité interrégionale.

  L'Agence avait dégagé un petit financement pour mener à bien une étude en ce sens. Le RACOR en santé mentale a été mandaté pour administrer le déroulement de cette recherche supervisée par un comité de 6 personnes issu du comité de liaison Agence/CSSS/organismes communautaires. La Santé publique a été associée à ces travaux.

  L'étude permet de mieux connaître l'apport des organismes communautaires, de favoriser une meilleure connaissance des particularités sociodémographiques de Montréal et des besoins auxquels ils ne peuvent répondre. Elle est publiée sous le titre « **Portrait montréalais des besoins de la population et du milieu communautaire : une équation à revoir** ».

  Elle comporte deux versions dont l'une est une analyse détaillée alors que la première constitue la synthèse reconnue par l'Agence. Le lancement a eu lieu le 28 novembre 2013. 150 organismes communautaires étaient présents ainsi qu'un certain nombre de partenaires. Le rapport est un excellent document pour connaître l'apport du milieu communautaire montréalais et pour avoir une idée de ses besoins. .

Figure 22 Deux photos de lancement du portait des organismes communautaires

- Pour s'arrimer avec le comité de liaison, les représentants des regroupements sectoriels se sont réunis en autant de fois. Le travail sur le portrait des besoins du milieu communautaire a, encore cette année, pris une grande place dans les discussions. Les autres thèmes abordés sont essentiellement les mêmes que ceux du comité de liaison.

4.6. L'accès des membres au financement : un défi au quotidien

- Aucun budget de développement n'a été accordé cette année par le Ministère de Santé et des Services sociaux à la région de Montréal. Par contre, l'Agence disposait d'un fonds en déficience intellectuelle, versé antérieurement au camp Gatineau. Suite à la fermeture de ce dernier, l'Agence a procédé à la distribution d'un fond récurrent de 77 861 $, et d'un fonds non récurrent de 149 864 $. Comme à l'habitude, cette distribution s'est faite suite à une consultation du RIOCM et du CRADI. Compte tenu de la modicité du budget, les fonds récurrents ont été répartis, selon leurs revenus, aux 6 organismes ayant un budget inférieur à 100 000 $ et les fonds non récurrents de façon égale entre tous les organismes en DITED.

- Finalement, pour la première fois, les organismes communautaires en DI-DP ont été admissibles à du **financement en soutien communautaire en logement social**. Le CRADI a été sollicité pour une première fois pour siéger sur le comité de sélection des projets. L'organisme Rêvanous a reçu un financement relié à cette partie de ses activités.

  Un deuxième appel d'offre a eu lieu à l'automne 2013, mais cette fois destiné à l'ensemble des organismes communautaires. Un organisme en DI avait répondu à l'appel. Le CRADI donc été présent lors de la sélection. Le projet n'a pas été retenu. La participation des organismes en DI est nouvelle à ce programme. Cela mériterait une réflexion particulière.

4.7. Participer aux activités du RIOCM, un acte de solidarité

Le CRADI est membre de ce regroupement intersectoriel montréalais. Contribuer à la réflexion et aux actions du RIOCM, c'est participer à la dynamique générale du milieu communautaire. C'est d'abord à titre de partenaire que le CRADI interagit avec le RIOCM, notamment dans les travaux du comité de liaison avec l'Agence.

En outre, le CRADI a participé au congrès du 30 avril 2013 qui amené à l'adoption d'une plate-forme de revendications communes.

Figure 23 Plate-forme de revendications du RIOCM

Le CRADI a aussi participé à l'AGA le 15 octobre 2013. Des nouvelles priorités ont été adoptées pour 2013-2014 : campagne pour le rehaussement du PSOC, participation aux états généraux du communautaire, travaux avec l'Agence, participation à la défense des droits sociaux, soutien aux organismes.

Figure 24 AGA du RIOCM

4.8. Se mobiliser pour le communautaire : plus que jamais en 2013

Cette année fut encore une année de mobilisation **en faveur du rehaussement du financement des organismes**, sous le thème « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire ».

Le milieu communautaire a organisé une campagne assidue avec des événements revenant sur une base régulière. Le CRADI a participé au rassemblement de juin conduisant à l'Agence de la santé et des services sociaux, a participé à la signature d'une pétition de 11 000 personnes réclamant un véritable programme national de soutien financier des organismes communautaires. Toutes les actions cumulées, dont la manifestation du 24 octobre à Québec, ont conduit le gouvernement de l'époque à accorder un montant de 120 millions sur 3 ans dont les 40 premiers devaient être inscrits au budget 2014-2015. On connaît la suite, le gouvernement actuel n'a encore pris aucun engagement en ce sens. Peut-être en juin au prochain budget!

Figure 25 Tract du Rassemblement du 24 octobre 2013

Dans un autre ordre d'idée, le CRADI a participé à la **consultation sur le plan gouvernemental** en action communautaire en octobre, en commentant l'avis de l'AQRIPH sur le sujet.

Résultats

- Le milieu communautaire avait réussi à s'entendre avec le MSSS pour une augmentation du financement en 2014-2015.
- Les espoirs sont encore permis pour le prochain budget, mais aucune annonce ne va dans ce sens actuellement.

4.9. Documenter le milieu associatif des personnes handicapées : un devoir de mémoire

Le CIRRIS est actuellement à mener une recherche sur l'impact du milieu associatif sur le développement des droits des personnes handicapées. La permanence du CRADI accepté de trouver des témoins de la première heure ainsi que de donner une entrevue à l'un des chercheurs. Des archives significatives seront acheminées.

De nombreuses organisations et de plus en plus de personnes dans toutes les sphères de la vie en société sont des acteurs importants pour l'intégration des personnes handicapées. Elles doivent mettre leurs énergies ensemble pour y parvenir. Ainsi, réseauter est une activité indispensable pour le CRADI et qui prend de plus en plus de place. Le réseau de la déficience intellectuelle est encore le réseau prioritaire pour défendre des droits des personnes, mais à lui seul, il ne peut permettre la pleine participation sociale.

5.1. Les tables sous-régionales en DI et regroupement des tables sous régionale en DITED sous la loupe!

- Jusqu'en 2011, le CRADI participait aux **tables sous régionales du Nord et de l'Est**.
- En 2012, suite à la fusion du CRDITED de Montréal, la Table du Sud ouest préférait garder son identité tandis que les Tables de l'Est et du Nord fusionnaient. En parallèle naissait l'idée d'une table régionale avec un mandat plus régional, mais en lien avec les tables sous-régionales.
- 2013 fut donc une année de redéfinition pour la Table Nord-Est. La 1re rencontre officielle de la Table a eu lieu le 16 avril 2013. Après avoir clarifié son mandat et son fonctionnement, la table définissait ses priorités; le premier dossier travaillé a été la TÉVA.
- Cette année, le CRADI a été présent pour participer à la transition et parce que ces tables sont des lieux importants pour le réseautage et le travail vers la participation sociale.
- En fait, le CRADI attendait que cette transition soit faite pour définir où se trouver sa place (au local ou au régional), comme plusieurs des organisations qui siègent sur ces tables locales alors qu'elles ont des mandats régionaux.
- 2013 fut aussi la période de gestation du **Regroupement des tables en DITED**. Le CRADI y a participé activement au cours des 2 rencontres de représentants des tables locales. Le nouveau regroupement est issu des tables locales; et a pour objectif de prolonger l'action des tables locales en se centrant sur les questions qui ne peuvent pas se régler localement. Ce mandat touche de près la mission du CRADI. Il est donc probable qu'à l'avenir le CRADI demeurera sur la table du Nord-Est mais centrera ses énergies sur le Regroupement des tables.

5.2. L'AQRIPH, notre regroupement national

L'AQRIPH rassemble la majorité des ROP du Québec. Le CRADI est en relation régulière avec ce regroupement, dont il est membre.

- Il a participé à **l'assemblée générale annuelle** et aux **deux journées d'orientation** qui permettent aux ROP d'échanger sur les sujets qui ont été priorisés pour l'année. Au cours d'une de ces rencontres d'orientation, le CRADI a pu présenter la métasynthèse sur le vieillissement, une bonne occasion de partager des connaissances avec toutes les régions du Québec.
- Cette année l'AQRIPH a priorisé quatre dossiers qui ont été l'objet de travail plus approfondi : le **soutien aux familles** (incluant la rédaction d'un avis, l'élaboration d'un cadre de référence pour les maisons de répit, un avis sur le programme des services se surveillance 12-21 ans), le **travail** (soit participer aux travaux du MSSS sur la réorganisation des services socioprofessionnels, émettre un avis sur la mesure CIT), le **financement des ROP** et de l'AQRIPH, la **gouvernance de l'AQRIPH** (mise en œuvre des mesures reliées à la planification stratégique).
- Le CRADI a donné une contribution particulière sur certains **comités** reliés aux dossiers prioritaires. Nous avons participé aux **travaux sur le dossier socioprofessionnel,** qui se sont trouvés activés au Ministère de la Santé et des Services sociaux, suite aux mobilisations des autres régions et à l'avis sorti par l'AQRIPH l'année dernière. L'AQRIPH a été invitée à siéger sur un comité-conseil destiné à faire une analyse du dossier puis des recommandations à la ministre. L'AQRIPH a donc été alimentée par ses membres et par le comité sur le socioprofessionnel. Rappelons que l'AQRIPH a consulté tous les ROP en janvier 2014 et que, pour ce faire, le CRADI a produit un avis. L'AQRIPH continue à surveiller ce dossier qui a momentanément été interrompu par le changement de gouvernement.

Le CRADI a aussi participé aux travaux du **comité soutien aux familles** : finalisation de l'avis sur le soutien aux familles, contribution à la préparation de la rencontre des maisons de répit sur le cadre de référence. La présidente du CRADI était présente à cette rencontre en décembre 2013, ainsi que deux membres du CRADI : la maison de répit l'OASIS et ATEDM. En définitive, le cadre de référence n'a pu être adopté.

- L'AQRIPH a participé à de nombreuses rencontres sur **l'assurance autonomie** et réuni un comité auquel le CRADI a participé. L'AQRIPH a produit un avis sur ce dossier, et a fait appel au CRADI pour venir présenter l'avis en commission parlementaire. Cela nous a permis de rendre plus visibles certaines questions liées à la déficience intellectuelle. Toutefois, l'accent a été mis sur la gratuité des services.

  En outre, le MSSS a convié l'AQRIPH à répondre à une série de questions portant sur des actions structurantes quant à la **future politique nationale de soutien à l'autonomie** au domicile des personnes. Le CRADI a contribué à alimenter la permanence de l'AQRIPH dans sa réponse au MSSS.

- L'AQRIPH a tenu une rencontre d'information dans les locaux du CRADI avec Maître Ménard sur les travaux sur « **Mourir dans la dignité** », une information de qualité qui a vraiment permis de comprendre le projet de loi à venir et les enjeux pour les personnes handicapées.

5.3. Le ROPMM, notre vis-à-vis en déficience physique

Le ROPMM est, depuis de nombreuses années, un partenaire proche avec lequel nous partageons, entre autres, la gestion du projet PHAS. Nous travaillons avec lui de concert sur le comité des partenaires de la Ville et sur des projets Ville coordonnés par le ROPMM, notamment celui sur les communications. Nous partageons avec le ROPMM le défi de faire vivre la défense des droits à Montréal avec peu de ressources.

5.4. Le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ), notre complice quand il s'agit des aidants

L'année précédente nous avons participé à la tournée provinciale du RANQ pour échanger sur les besoins des aidants (aînés et personnes handicapées), lors d'une table ronde à Montréal plus spécifiquement avec les groupes de personnes handicapées. À l'été 2013, le RANQ a fait connaître sa plate-forme de revendications et la Présidente du CRADI a participé à son lancement.

5.5. Le député, Jean-François Lisée, notre porte d'entrée à l'Assemblée nationale

- En octobre dernier, le CRADI a été invité à la fête des bénévoles, initiée par le député de notre district. Nous en avons profité pour honorer notre bénévole de l'année, monsieur Mathieu Zaloum, pour sa participation active à l'événement « Différent comme tout le monde ».

  L'événement était très convivial; notre bénévole, très honoré par ce geste, a reçu certificats et cadeaux.

Figure 26 Monsieur Mathieu Zaloum, en compagnie de Monsieur Jan-François Lisée

- En février 2014, nous avons à nouveau rencontré l'attachée politique de J-F Lisée en compagnie de l'attaché politique de la ministre Maltais pour parler du financement du CRADI au SACAIS.

5.6. Centraide, un bailleur de fonds important pour les membres du CRADI

Malgré les difficultés rencontrées avec la gestion du projet Liens et celle du CDOC, le CRADI a toujours souhaité entretenir des liens cordiaux avec Centraide. Ce dernier est le bailleur de fonds d'un tiers des organismes membres du CRADI. Le CRADI a toujours soutenu les organismes qui le désiraient dans leurs rapports avec leur bailleur de fonds, notamment lorsque ceux-ci sont en suivi.

Centraide a remis en question son orientation de s'appuyer sur les regroupements pour dynamiser le milieu. Son choix se porte maintenant sur un soutien direct aux organismes qui présentent des projets mobilisants pour le milieu. Ceci a donc largement distendu les liens entre le CRADI et Centraide, d'autant plus que ce dernier privilégie largement la concertation locale plutôt que la concertation sectorielle. Ce faisant, Centraide n'invite plus non plus les Regroupements sectoriels à ses rencontres avec les organismes qu'il finance.

Nous avons toutefois participé à titre d'observateur à une **rencontre, le 3 juin 2013**, où Centraide invitait les organismes du secteur des personnes handicapées, qu'il finance. La rencontre avait pour objectif de partager avec le milieu les observations globales que Centraide fait sur l'évolution du secteur, de présenter sa démarche d'accompagnement, et les orientations en matière d'allocation des rencontres.

En fait, le financement de Centraide comporte d'importants défis pour les organismes du milieu. Ces défis augmentent avec la pression créée par la diminution des fonds rapportés lors de la dernière campagne de levé de fonds à l'automne dernier. En début de campagne, le CRADI comme par les années passées était **présent à la marche des parapluies**.

5.7. Le GDA (Groupe défi accessibilité), notre partenaire de recherche

Cette année notre travail de concertation avec le GDA a porté sur 3 axes.

- Nous avons participé à une nouvelle demande de subvention au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada comme partenaire. Comme cette demande se fait en plusieurs épisodes, nous aurons d'autres devoirs à faire avant l'attribution encore hypothétique des fonds.
- Cette année, nous avons travaillé conjointement à partir de la recherche portant sur l'évaluation du site internet de la Ville (voir chapitre 2 de ce rapport) et avons élaboré une ébauche de plan de travail sur les chantiers à mettre en route pour bonifier le site. Plusieurs chantiers prendront place en 2014-2015.
- Nous avons collaboré à la campagne promotionnelle de la Fondation Émilie Bordeleau qui vise à financer la recherche en éducation pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (Infocradi, site internet, affiche, etc.).

5.8. Bonjour à nos vis-à-vis français

Nous avons reçu une délégation française de la région de Lyon pour des informations portant majoritairement sur l'intégration scolaire.

6.1. Les instances démocratiques en action

- Comme précisé au début de ce rapport, il y a eu des assemblées générales en juin et en septembre, d'où sont découlées les décisions de faire une réflexion stratégique ainsi qu'une autre sur le financement du CRADI.
- Une assemblée des membres a permis de dégager une orientation pour le dossier socioprofessionnel position qui a été entérinée par le CA.

Lors de ces activités, les membres ont pris une part active aux débats. Il y a de la vigueur et de l'intérêt de la part des membres. Il y a aussi une diversité de visions; les échanges démontrent qu'il est indispensable d'apporter aux membres qui arrivent et ils sont nombreux, un bagage de connaissance pour qu'ils puissent se situer dans les enjeux dont il est question.

- Le **conseil d'administration** s'est réuni 8 fois au cours de l'année.

Outre la gestion habituelle, les travaux sur le devenir du CRADI tant sur le plan de sa mission, de ses ressources financières et humaines, que de la réflexion stratégique ont été les priorités du conseil d'administration.

Figure 27 photos des membres du conseil d'administration 2013-2014

6.2. La santé financière du CRADI est précaire

Il a été procédé aux demandes de subventions habituelles, notamment à celle du SACAIS et de Ville de de Montréal et à des demandes de financement ponctuelles. En 10 ans, le financement global du CRADI a augmenté de 67 % pour se tenir aux alentours de 200 000 $. Mais cette croissance est liée uniquement à du financement par projet. La proportion du financement à la mission globale diminue d'année en année. De ce fait, le financement s'est diversifié et actuellement le CRADI fait affaire avec 8 bailleurs de fonds.

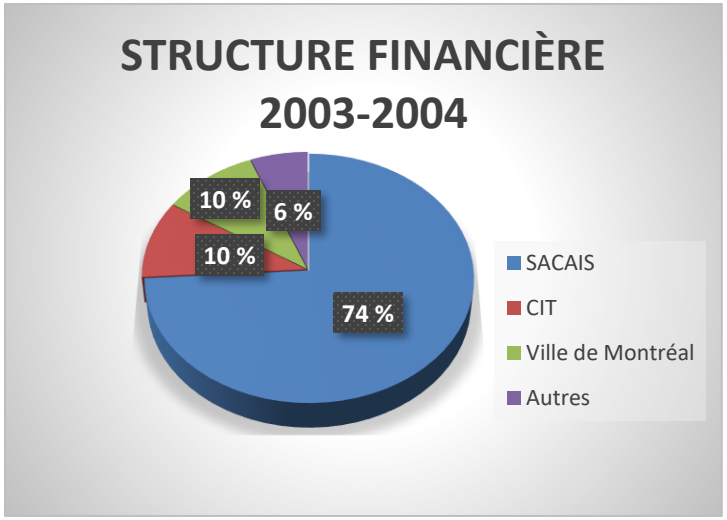

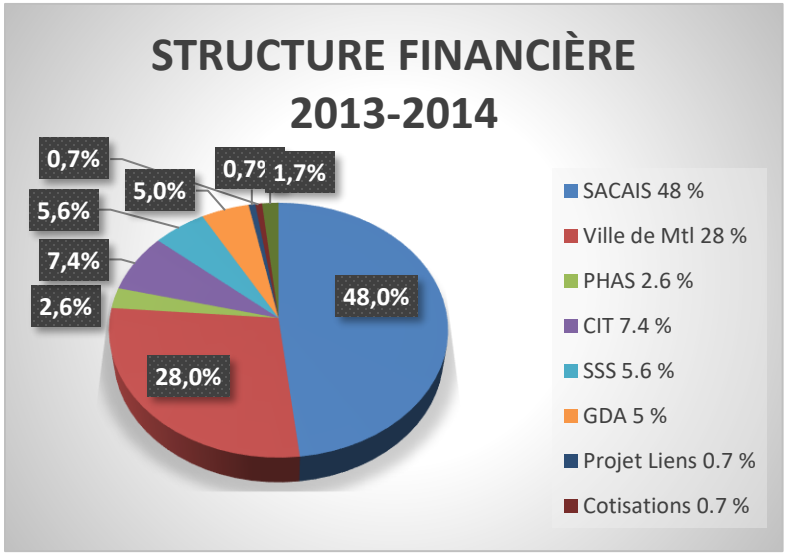

Figure 28 Deux tartes indiquant les structures financières du CRADI de 2003-2004 et l'autre de 2013-2014

Le CRADI a participé à des actions **visant le rehaussement de son financement à la mission globale** : association avec le Regroupement de défense collective des droits : signature de pétition le 5 juin 2013, participation à la mobilisation de novembre 2013,(y étaient présentes la coordonnatrice et une administratrice du CRADI) association aux activités de l'AQRIPH sur le financement des regroupements, rencontre de l'attaché politique de la ministre Maltais et de l'attachée politique de Jean-François Lisée.

Figure 29 Deux photos de manifestions pour la défense collective des droits

Le CRADI a réuni un **comité financement** dont le mandat était de faire une analyse du financement du CRADI et de faire des propositions en vue de dégager de nouvelles pistes de financement. 5 organismes ont délégué un représentant (AMDI, Compagnons de Montréal, Parrainage civique les Marronniers et Maison de répit OASIS). S'y sont joints un administrateur du CRADI et la coordination. Le comité a tenu deux rencontres, conclu que le développement ne peut passer que par des projets et fait des recommandations au CA du CRADI. Toutes les pistes de financement convergeaient vers le moyen et long terme et nécessitent une discussion qui doit être incorporée à la réflexion stratégique.

6.3. Des ressources humaines engagées

- Au printemps 2014, le CA du CRADI adoptait une **politique salariale** dont l'objectif était triple : donner au CRADI un outil de gestion stable et reflétant l'analyse des postes, donner aux employés un aperçu de leurs conditions salariales avec une vision dépassant le terme de un an, permettre au CA de faire une planification financière à plus long terme et ainsi mieux traduire les besoins.

  Après de multiples scénarios, le CA a adopté une grille, que le financement disponible pour l'instant limite à un niveau habituel pour le milieu des personnes handicapées, mais en dessous de la moyenne du communautaire. Ainsi la grille ne contribue pas vraiment à la stabilité du personnel.

- L'application de la grille **confirmait la décision** prise par le CA en septembre 2012 de **réduire l'équipe à trois employés**. Cette décision :

  - S'applique pour la première fois dans une année financière complète.
  - Permet de garder l'emploi du chargé de projet, notamment pour les travaux de la Ville de Montréal
  - Soustrait un employé à la défense des droits et aux communications, poste qui existait au CRADI depuis 1993.

- A permis de respecter les engagements de la grille salariale.

  L'équipe est constituée de :

  - Thérèse Colin : coordonnatrice
  - Sylvie Raymond : secrétaire
  - Lahssen Abbassi : chargé de projet

Figure 30 L'équipe du CRADI

- Le conseil d'administration a travaillé la question de la **relève de la coordination** : profil de poste, révision de l'échelle salariale, demande de subvention pour le pairage momentané des coordinations, embauche prévue pour permettre l'entrée en fonction pendant la réflexion stratégique, préparation d'outils de travail et de formation.
- Nous avons travaillé avec plusieurs **personnes contractuelles** sur des projets particuliers, notamment :
  - Sonia Rioux pour la recherche sur le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle et pour celle sur l'appréciation du site WEB AccèsSimple pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.
  - Suzanne Beaulieu pour siéger aux tables emploi et TÉVA au nom du CRADI.
  - Diverses personnes pour l'Infocradi de janvier 2013.
- Nous avons accueilli au printemps un stagiaire, étudiant à l'université de Montréal intéressé à la participation citoyenne et à la vie politique; il nous a aidés dans le projet des élections municipales et a mené une petite recherche sur la participation électorale.
- Nous devons souligner **l'investissement bénévole de tous les administrateurs**, qui ont passé de très nombreuses heures en rencontres (augmentant ainsi la capacité du CRADI là où la permanence ne peut aller), en représentation, en relecture de documents, en participation à l'Infocradi, en tenue de livres, budget et comptabilité. Leur engagement dépasse de loin la présence au conseil d'administration et doit être évalué pour l'année à au moins 1000 heures.

6.4. En route vers une réflexion stratégique

Conformément au mandat de l'assemblée générale, le conseil d'administration et la coordination ont enclenché ce processus : demande de financement, sélection d'une consultante, désignation d'un comité porteur de la démarche. L'opération commencera en juin 2014. Une présentation des travaux sera également faite à l'assemblée générale.

6.5. Une contribution à la gestion collective de la bâtisse

Avoir nos locaux au 5095, inclut une gestion des aires et d’équipements communs; s’ensuit une répartition de tâches entre les occupants, ainsi que des rencontres périodiques pour prises de décisions, mise en œuvre et suivis. Les responsabilités sont incluses dans les tâches des employés.

Cette année fut définitivement une année de transition vers le changement : réaménagement relié à la stagnation du financement et en conséquence de certaines portions du travail de défense des droits, notamment dans le volet intégration et participation sociale, diminution importante dans le volet communication, réaffirmation de certains pans de travail comme prioritaires, poursuite du travail là où nous pouvons maintenir du financement ou en obtenir de nouveaux. Mais aussi révision de certains processus : grille salariale, bilan et analyse du financement. Finalement mise en route d'une réflexion stratégique.

Le CRADI a de grands atouts, nous l'avons vu au cours de ce rapport, notamment des membres très dédiés aux familles et aux personnes, à la cause qu'ils défendent, intéressés et engagés. Cela s'est traduit tout au long de l'année dans le travail qu'ils ont fait dans la question de l'accès aux services en santé, services sociaux où la mobilisation est grande. Les membres prennent en charge les tâches à faire, font preuve de nombreuses initiatives pour proposer des solutions et les mettre en œuvre, en développant de surcroît un leadership collectif. Se heurtant à un réseau de services désorganisé par les mutations qu'il vît, par une qualité de service qui n'est pas toujours au rendez-vous, des parents misent sur le communautaire pour répondre à leurs besoins et ce dernier, répond à l'appel avec des solutions mieux intégrées dans la communauté. Tout un défi cependant avec des enjeux importants pour le devenir des services publics, des organismes communautaires; il se dégage une résilience, une énergie, une autre façon de faire. On ne peut pas ne pas voir de changement à l'horizon. S'il y a des familles épuisées et en grand besoin, il y en a encore qui sont prêtes à se battre et à proposer.

Autre réalité, les organismes sont prêts pour s'engager dans une réflexion stratégique à propos du CRADI et de son rôle. Mais tous ont conscience qu'elle concerne aussi leur propre organisme et ce qu'est en train de devenir le milieu communautaire dans un contexte social en grande mutation. Il y aura des visions différentes, des choix à faire, des solutions à trouver; nous croyons que les membres du CRADI sauront, comme c'est le cas actuellement, faire les choix collectifs qui protégeront et affirmeront les droits et les intérêts des personnes ayant une DI ou un TED et de leurs familles.

Ami du déficient inc.
4960, 7e Avenue
Montréal (Québec) H1Y 2M7

L'ARCHE-MONTRÉAL
6115, rue Jogues
Montréal (Québec) H4E 2W2

Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels
111, Donegani
Pointe-Claire, (Québec) H9R 2W3

Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
633, Crémazie Est, Bureau 100
Montréal, (Québec) H2M 1L9

Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (APDITED)
3958, rue Dandurand, Local S2
Montréal (Québec) H1X 1P7

Association Québécoise du Syndrome de Rett
6525, chemin de la Côte St-Luc, app 602
Côte St-Luc (Québec) H4V 1G5

Autisme et troubles envahissants du développement Montréal
4450, St-Hubert, local 320
Montréal (Québec) H2J 2W9

AVATIL INC.
387, 40e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2E7

Centre Communautaire Radisson
3800, Radisson, bureau 105
Montréal (Québec) H1M 1X6

Le Centre Didache
1871, boulevard Rosemont
Montréal (Québec) H2G 1S7

Centre au puits
3505, rue Bagot
Montréal (Québec) H1X 1C4

Comité des usagers du Centre Miriam
8160, chemin Royden
Ville Mont-Royal (Québec) H2L 4G9

Comité des usagers du CRDITED de Montréal
75, rue de Port-Royal Est, bureau 110
Montréal (Québec) H3L 3T1

Compagnons de Montréal
2602, Beaubien Est
Montréal (Québec) H1Y 1G5

Corporation L'Espoir
55, Dupras, bureau 511
LaSalle (Québec) H8R 4A8
Tél. (514) 367-3757

Espace Multisoleil
7378, rue Lajeunesse
Bureau 205
Montréal Québec H2R 2H8

1 ANNEXE – LES MEMBRES DU CRADI

La Gang à Rambrou
3958, rue Dandurand, Local S2
Montréal (Québec) H1X 1P7

J'me fais une place en garderie inc.
5095, 9e Avenue,
Bureau 202
Montréal (Québec) H1Y 2J3

La Joie des Enfants (Montréal) inc.
8520, St-Urbain
Montréal, (Québec) H2P 2P3

Les Muses
5017, rue St-Hubert
Montréal (QuÉbec) H2J 2X9

Maison Répit Oasis inc.
2015, rue Holy Cross
Montréal (Québec) H4E 2A4

La Maison de répit La Ressource
208-2651, Crémazie est
Montréal Québec H1Z 2H6

Parrainage civique de l'est de l'Île de Montréal
5797, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1N 1W6

Parrainage Civique Les Marronniers
2590, rue Jarry Est,
Montréal (Québec) H1Z 0A3

Parrainage Civique Montréal
3740, rue Berri
Bureau 282,
Montréal (Québec) H2L 4G9

Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA)
3800, Radisson, bureau 111
Montréal (Québec) H1M 1X6

Regroupement pour la Trisomie 21
3250, boulevard St-Joseph Est, suite 1
Montréal (Québec) H1Y 3G2

Sans oublier le sourire (S.O.S.)
1700, rue Amherst
Montréal *(*Québec*) H2L 3L5*

Solidarité de parents de personnes handicapées
5095, 9e Avenue,
Bureau 101
Montréal (Québec) H1Y 2J3

Rêvanous
10780, rue Laverdure, local 307
Montréal (Québec) H3L 2L9

Un Prolongement à la Famille de Montréal
1691, boul. Pie IX local S21
Montréal (Québec) H1V 2C3

	COMITÉS DU CRADI	
	Conseil d'administration	**Comité stratégie santé, santé services sociaux**
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin	Thérèse Colin
	Associations	
ADMI		
L'Arche		
Ouest de l'île		
Association québécoise du syndrome de Rett	Yvon Desgroseilliers	Sandra Chism
AMDI		Christine Fortier
APDITED		Hélène Morin – Isabel Molliet
ATEDM		
Avatil		
Centre Didache		
Centre aux puits		
Centre communautaire Radisson		
Comité des usagers du CRDITED de Montréal		Robert Bousquet
Comité des usagers du centre Miriam		
Compagnons de Mtl		Delphine Ragon
Espoir		Claudia Laplante puis Audrey Galipeau
Espace Multisoleil		
La Gang à Rambrou		Suzanne Beaulieu
JMFPG		
Joie des Enfants		
OASIS	Céline Mercier	
La Maison de répit la Ressource		

	COMITÉS DU CRADI	
	Conseil d'administration	**Comité stratégie santé, santé services sociaux**
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin	Thérèse Colin
	Associations	
Les Muses		
Parrainage civique de l'Est		
Parrainage civique Les Marronniers	Marlène Mongeau-Degagné	Élizabeth Doiron-Gascon
Parrainage civique Montréal		
RUTA		
RT 21		
Solidarité de parents	Djamila Benabdelkader	Yann Chausse
Rêvanous	Karine Boivin	Karine Boivin, Marjolaine St-Jules
Sans oublier le sourire		
Un Prolongement		

	Tables de concertation auxquelles le CRADI participe		
NOM DES COMITÉS	**PHAS**	**Emploi**	**Comité TEVA**
Coordination de la Table	PHAS (grand comité et autres comités)	OPHQ	Engagement jeunesse
Responsable du dossier au CRADI	Thérèse Colin	Suzanne Beaulieu	Suzanne Beaulieu puis Marlène Mongeau-Degagné
	Associations		
Membres du CRADI	Solidarité de parents de personnes handicapées		
	ATEDM - APDITED		
	AMDI – Gang à Rambrou - SOS		
	Parrainage civique Montréal		
	Comité des usagers CRDITED de Mtl		
	J'me fais une place en garderie		
Autres représentants	ROPMM	ROPMM, RACOR, AMEIPH	CS
	Ex æquo	SSMO	Engagement jeunesse
	PIMO	CQEA chapitre Montréal	CSSS
	Association Dysphasie +	MELS — direction régionale	CRDITED de Mtl
	AQRIPH	Syndicats	CRDP — Marie-Enfant
	AQIS	Hôpital L-H Lafontaine	MELS (direction régionale)
	COPHAN	Emploi-Québec – Direction de la planification – Service aux entreprises	Agence SSS
	Hélène Morin (parent)	Association multi-ethnique	MESS (direction régionale)
	Djamila Benabdelkader (parent)	SPHÈRE-Québec — CAMO	Sphère-Québec
	Mathieu Noël (personne déficiente motrice)	OPHQ, CRDI — CRDP	OPHQ
	RAAQ	Services Canada	ROPMM — RACOR
	AFHQ	Comité santé mentale et travail	Action main-d'œuvre; SSMO
	AFHM	CRÉ	Ville de Montréal
		Engagement jeunesse	

	TABLES DE CONCERTATION AUXQUELLES LE CRADI PARTICIPE		
NOM DES COMITÉS	**Accompagnement**	**Transport**	**Table régionale Agence SSS**
Coordination de la Table	PIMO	RUTA	Agence SSS
Responsable du dossier au CRADI	Djamila Benabdelkader	Lahssen Abbassi	Thérèse Colin
	Associations		
Membres du CRADI	Solidarité de parents	Corporation L'Espoir (Martine Rainville)	Parrainage civique Les Marronniers (Élizabeth Doiron-Gascon)
	AMDI	Joie des Enfants (Caroline Lévesque)	ATEDM (Carmen Lahaie)
	Espoir	APDITED (Isabel Molliet)	
	ATEDM	RUTA (Annie Hottin + Christelle Labrecque)	
	APDITED	ATEDM	
		Rêvanous (D. Bilodeau)	
Autres représentants	OPHQ	Membres du ROPMM	12 CSSS
	PIMO	OPHQ	Agence SSS
	ROPMM	AlterGo	3 CRDITED
	AlterGo	TCAîM	
	Accès bénévolatService bénévole de l'Est	Ex aequo (Marie Turcotte)	
	AQPA - AQTC		
	RAAMM		
	RAANM		
	Ex Eaquo		
	TCAîM		
	Alliance 3e âge		
	La porte jaune		
	IRD		

	Tables de concertation auxquelles le CRADI participe
NOM DES COMITÉS	**Table sous-régionale du Nord-Est**
Coordination de la Table	CRDITED de Montréal + Rêvanous + CSSS Pointe de l'île
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin
	Associations
Membres du CRADI	AMDI
	Parrainage civique Montréal
	Un Prolongement à la famille
	Parrainage civique Les Marronniers
	APDITED,
	Les Muses
	Parrainage civique Montréal
Autres représentants	OPHQ
	Action main-d'œuvre
	École Irénée-Lussier
	Université de Montréal
	Regroupement des écoles spéciales – École le Tournesol
	Centre jeunesse
	CSSS – CRDITED Mtl
	Association multiethnique
	Albert-Prévost
	Centre François-Michelle
	Ville de Montréal
	Louis-H-Lafontaine

	COMITÉ DE TRAVAIL AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS (suite)				
NOM DES PROJETS	**Comité des délégués du communautaire au comité régional de liaison**	**Comité régional de liaison Agence/CSSS/ Organismes communautaires**	**Comité régional de l'entente MELS-MSSS**	**Partenaires de la Ville de Montréal**	**STM — comité associatif en accessibilité universelle**
Leader du comité	Coresponsabilité des organismes communautaires	Agence SSS	Agence SSS Direction régionale du MELS	Coresponsabilité des organismes communautaires	STM
Responsable dossier au CRADI	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi
	Associations				
Membres du CRADI			ATEDM (Carmen Lahaie)		RUTA
Autres représentants	ROPMM	Agence santé publique (3)	CSSS	Marie Turcotte (déléguée du communautaire à la Ville)	5 représentants d'autres déficiences
	RACOR	ROPMM	Agence SSS	AlterGo	Table des aînés
	RAPSIM	RACOR	Commissions scolaires	Société Logique	OPHQ
	COMACO	RAPSIM	OPHQ	ROPMM	Plusieurs STM
	RAFSS	COMACO	Centres de réadaptation	Ville de Montréal (Olivier Beausoleil)	
	RIOCM	RAFSS	DSP		
	TOMS	RIOCM	CH		
		CSSS (3)	Direction régionale MELS		
		TOMS			

	COMITÉ DE TRAVAIL AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS (suite)		
NOM DES PROJETS	**Groupe de travail transport STM — DI**	**STM — comité usager transporteur**	**CRDITED de Montréal #CRADI comité ressources résidentielles**
Leader du comité	STM	STM	CRDITED de Montréal CRADI
Responsable dossier au CRADI	Lahssen Abbassi	Caroline Lévesque	Thérèse Colin
Membres du CRADI	RUTA	RUTA	Un Prolongement à la Famille (Thierry St-Laurent et Rolland Garneau)
			SOS (Marianne Dupéré et Marc-Aurèle Quintal)
			Comité des usagers du CRDITED de Montréal (R. Bousquet)
Autres représentants	Marie Turcotte	5 représentants d'autres déficiences	5 représentants du CRDITED
	STM	Table des aînés	Danielle Gaudet (parent)
		OPHQ	
		Plusieurs STM	
		Un représentant SSS	

	PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS			
NOM DES PROJETS	**Projet Liens**	**Projet Ville Soutien aux communications**	**Projet Ville Service incendie Montréal**	**Élections municipales**
Leader du projet	ROPMM	ROPMM	CRADI	Ex Aequo
Responsable dossier au CRADI	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi
	Associations			
Membres du CRADI	Espoir du déficient			
	APDITED			
	Joie des enfants			
	AMDI			
	J'me fais une place en garderie			
	Parrainage civique Montréal			
	Parrainage civique de l'Est			
	Centre communautaire Radisson			
	ATEDM			
	Centre Didache			
	RUTA			
	Parrainage civique Marronniers			
Autres représentants	AlterGo + associations loisir	RAAMM	ROPMM (Serge Poulin)	Ex Aequo
	ROPMM + associations en DP	AlterGo	Ex Aequo	ROPMM
		Ville de Montréal	Ville de Montréal	Ville de Montréal Greffe
		Ex Aequo	SIM	
		ROPMM		
		Table des aînés		
		CCSM		
		Société Logique		

	PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS			
NOM DES PROJETS	**Projet Ville Continuité du partenariat Édimestre**	**Projet Ville Grands parcs site internet**	**Projet Ville Greffe**	**Projet Ville Office de consultation publique de Montréal**
Leader du projet	CRADI	CRADI	CRADI	CRADI
Responsable du dossier au CRADI	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi
	Associations			
Membres du CRADI				
Autres représentants	GDA	Ville direction des grands parcs	Direction du greffe	OCPM
	Ville : Service webmestre	Simplicom	Simplicom	Simplicom
	Simplicom			

	PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS		
NOM DES PROJETS	**Projet Ville Ombudsman de Montréal – Site internet + adaptation vidéo**	**Projet Ville** **Site internet Phase 2** **Direction du développement culturel**	**Projet Ville Direction du développement culturel Circuit des œuvres d'art**
Leader du projet	CRADI	CRADI	CRADI
Responsable du dossier au CRADI	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi
	Associations		
Membres du CRADI			
Autres représentants	Ombudsman	Direction développement culturel	Société Logique
	Simplicom	Simplicom	ROPMM
			Ville de Montréal
			Simplicom

CHAMP D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISE	ASSOCIATION
Accompagnement	Corporation L'Espoir, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, et Solidarité de personnes handicapées
Alphabétisation	Un Prolongement à la Famille
Culture	Les Muses, La Gang à Rambrou
Développement personnel	AMDI, Centre au puits, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, Parrainage civique Montréal, Un Prolongement à la Famille, AVATIL, Centre communautaire Radisson
Informatique	Les Compagnons de Montréal et Un Prolongement à la Famille
Intégration en service de garde	J'me fais une place en garderie, Association de l'Ouest de l'île,
Justice	Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, (défense des droits) et Association de l'Ouest de l'île (défense des droits)
Loisirs et camps de jour	Ami du déficient, Espace Multisoleil, Association de l'Ouest-de-l'Île, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, Centre Didache, Les Compagnons de Montréal, Corporation L'Espoir, Un Prolongement à la Famille, La Joie des enfants (Montréal) inc., La Ressource et Regroupement pour la Trisomie 21

3 ANNEXE – ACTIVITÉS ET EXPERTISE DES ORGANSMES MEMBRES DU CRADI

CHAMP D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISE	ASSOCIATION
Parcours vers l'emploi – employabilité	Avatil, les Compagnons de Montréal, Les Muses, Parrainage civique les Marronniers, Un Prolongement à la Famille, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, (défense des droits)
Parcours vers la participation sociale	L'Arche Montréal, Sans oublier le sourire, Centre communautaire Radisson, Les Compagnons de Montréal et Avatil
Parrainage	Parrainage civique Montréal, Parrainage civique Les Marronniers et Parrainage civique de l'Est
Participation sociale (au sens large)	L'Arche Montréal, AMDI, Centre au puits, Les Compagnons de Montréal, Parrainage civique Les Marronniers, Parrainage civique Montréal, Parrainage civique de L'Est, Regroupement pour la Trisomie 21, Rêvanous et Un Prolongement à la Famille
Répit – gardiennage	Maison de répit OASIS, La Joie des enfants (Montréal) inc., Ami du déficient, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, La Ressource, Corporation L'Espoir, Solidarité de parents de personnes handicapées, Association de l'Ouest-de-l'Île et Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
Sensibilisation et événements	Sans oublier le sourire, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Corporation l'Espoir, Parrainage civique Montréal, Association de l'Ouest-de-l'Île, Regroupement pour la Trisomie 21, Les Compagnons de Montréal, Les Muses et la Gang à Rambrou + un peu toutes les associations

CHAMP D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISE	ASSOCIATION
Services éducatifs – intégration scolaire	Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, (défense des droits)
Soutien en logement et ressources résidentielles, AVA	Rêvanous, Association de l'Ouest de l'île, Corporation L'Espoir, L'Arche Montréal, Avatil et Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (défense des droits)
Soutien et réseau pour les familles	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Espace Multisoleil, Association de l'Ouest-de-l'Île, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement, Syndrome de Rett, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, Centre Didache, Comité des usagers du Centre de réadaptation Montréal, Comité des usagers du Centre Miriam, Corporation l'Espoir, J'me fais une place en garderie, La Joie des enfants (Montréal), Maison de répit OASIS, La Ressource, Regroupement pour la Trisomie 21, Solidarité de parents de personnes handicapées, Rêvanous et Un Prolongement à la Famille

3 ANNEXE – ACTIVITÉS ET EXPERTISE DES ORGANSMES MEMBRES DU CRADI

CHAMP D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISE	ASSOCIATION
Soutien et réseau pour les personnes	L'Arche Montréal, Espace Multisoleil, Association de l'Ouest-de-l'Île, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, Avatil, Centre communautaire Radisson, Centre Didache, Centre au puits, Comité des usagers du CRDITED de Montréal, Les Compagnons, Corporation L'Espoir, J'me fais une place en garderie, La Joie des enfants (Montréal) inc., la Gang à Rambrou, La Ressource, Les Muses, Parrainage civique de l'Est, Parrainage civique les Marronniers, Parrainage civique Montréal, Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal, Regroupement pour la Trisomie 21, Sans oublier le sourire, Rêvanous et Un Prolongement à la Famille
Stimulation précoce	Association de l'Ouest de l'île, Regroupement pour la Trisomie 21, Maison de répit OASIS
Transport	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (défense de droits) et La Joie des enfants (Montréal) inc. (défense de droits)
Vieillissement	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Centre au puits, Un Prolongement à la Famille, Les Compagnons de Montréal, AVATIL

AVIS DU CRADI	
Octobre 2013	⇒ L'autonomie pour tous, livre blanc sur la création de l'assurance autonomie
Janvier 2014	⇒ CRADI : position sur les services socioprofessionnels
AVIS ET MÉMOIRES CONJOINTS AUXQUELS LE CRADI EST ASSOCIÉ	
Juin 2013	⇒ Mémoire sur la Politique québécoise de la mobilité durable de la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal
Mai 2013	⇒ Pour une société inclusive, l'accessibilité universelle dans le plan de développement de Montréal produit par Société Logique en concertation avec AlterGo, CRADI, Ex Aequo et ROPMM
ÉTUDES DE RECHERCHES DU CRADI	
Juillet 2013	⇒ CRADI Deault-Picard : Participation citoyenne et déficience intellectuelle, où en sommes-nous?
	⇒ CRADI Deault-Picard « La participation électorale des personnes ayant une déficience intellectuelle
Décembre 2013	⇒ CRADI Sonia Rioux, Accès Simple 8 ans après. Rapport d'évaluation du site WEB Accès Simple présenté à la Ville de Montréal
DOCUMENTS PRODUITS EN COLLABORATION	
Juin 2013	⇒ Projet Liens – Guide des émissaires 2012-2013 (en collaboration ROPMM-CRADI-AlterGo)
Novembre 2013	⇒ Portrait montréalais des besoins de la population et du milieu communautaire : une équation à revoir (Serge Chevalier, Daniel Latulippe, et Julie Nicolas, RACOR et collectif, Montréal 2013) http://racorsm.com/video/portrait-montrealais-des-besoins-de-la-population-et-du-milieu-communautaire
Janvier 2014	⇒ Accessibilité universelle des outils de communication – Guide édition 2014 (en collaboration ROPMM-CRADI-AlterGo)

ALLOCUTIONS ET PRÉSENTATIONS	
Mai 2013	⇒ Prise de parole dans le cadre de la Commission sur le développement social et de la diversité montréalaise
Novembre 2013	⇒ Colloque du RIPPH, Le vieillissement des personnes qui présentent une incapacité intellectuelle
	⇒ Colloque du RIPPH, Des communications simplifiées : un pas vers l'intégration des personnes ayant des incapacités intellectuelles (Judith Beaulieu, Marise Duquette, Thérèse Colin)
PUBLICATIONS	
Janvier 2014	⇒ Infocradi vol. 23 no 1

Mouvement PHAS rapport d'activités 2014 http://mouvementphas.org/actualites/rapport-dactivites-de-phas-2013-2014

Résumé des activités de la table TÉVA 2013-2014

AQRIPH rapport annuel 2013-2014 http://www.aqriph.com/

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
AERDPQ	Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
AFHM	Association des femmes handicapées de Montréal
AFHQ	Association des femmes handicapées du Québec
Agence SSS	Agence de la santé et de services sociaux
AMDI	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
AMEIPH	Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées
AOIHI	Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels
APCGM	Association de parents du centre Gabrielle Major
AQESS	Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux
AQIS	Association du Québec pour l'intégration sociale
AQRIPH	Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
AQTC	Association québécoise des traumatisés crânien
ASRSQ	Association des services de réhabilitation sociale du Québec
ATEDM	Autisme et troubles envahissants du développement Montréal
AU	Accessibilité universelle
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAMO	Comité d'adaptation de la main-d'œuvre
CDEC	Corporation de développement économique et communautaire
CDOC	Comité dynamisme des organismes communautaires
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits à la jeunesse du Québec
CEHDAA	Comité des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et réadaptation
CH	Centre hospitalier
CIT	Contrat d'intégration au travail
CJ	Centre jeunesse

6 ANNEXE – LISTE DES ACRONYMES

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
CLE	Centre local d'emploi
COMACO	Coalition pour le maintien dans la communauté
COPHAN	Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec
CPE	Centre de la petite enfance
CRADI	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRDITED	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRLD	Centre de réadaptation Lisette-Dupras
CROM	Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
CS	Commission scolaire
CSDM	Commission scolaire de Montréal
CSSS	Centres de santé et de services sociaux
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
DI	Déficience intellectuelle
DITED	Déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement
DSP	Direction de la santé publique
FAE	Fédération autonome de l'enseignement
FQCRDI-TED	Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
FCPASQ	Front commun des personnes assistées sociales du Québec
GCAS	Groupe de concertation en adaptation scolaire
GDA	Groupe défi accessibilité
IQDI	Institut québécois de la déficience intellectuelle
LAREPPS	Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OCPM	Office de consultation publique de Montréal
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAAS	Programme d'aide et d'accompagnement social
PHAS	Mouvement Personnes handicapées pour l'accès aux services
PIMO	Promotion, intervention en milieu ouvert
PSI	Plan de service individualisé
PSII	Plan de service individualisé intersectoriel
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RAAM	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
RAANM	Regroupement des aidants et aidantes naturel(le)s de Montréal
RACOR	Réseau alternatif des organismes communautaires en santé mentale de l'Île de Montréal
RAFSSS	Réseau d'action de femmes en santé, services sociaux
RANQ	Regroupement des aidants naturels du Québec
RAPLIQ	Regroupement des activistes pour l'inclusion du Québec
RAPSIM	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
RCPEÎM	Regroupement des centres à la petite enfance de l'île de Montréal
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
RIPPH	Réseau international sur le processus de production du handicap
ROCFM	Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal
ROP	Regroupement d'organismes de promotion

6 ANNEXE – LISTE DES ACRONYMES

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
ROPMM	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain
RUTA	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île Montréal
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SPLI	Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance
SCQ	Services correctionnels du Québec
SQDI	Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées
SSMO	Service spécialisé de main-d'œuvre
STM	Société de transport de Montréal
TED	Troubles envahissants du développement
TEVA	Transition école vie active
TGC	Trouble grave du comportement
TSA	Trouble de spectre de l'autisme
TOMS	Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le SIDA
TROVEP	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières